

FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (F.C.I.)

Place Albert 1er n°13-B-6530 THUIN (Belgique), Tel ++32.71.59.12.38, Fax ++32.71.59.22.29.

**RÈGLEMENT DE CONCOURS
INTERNATIONAL**

pour

CHIENS DE SAUVETAGE

de la

**Fédération Cynologique Internationale
(FCI)**



Préambule

Ce règlement pour les chiens de sauvetage a été développé par la Commission de la FCI pour les chiens de sauvetage et approuvé par le conseil d'administration de la FCI.

Ce règlement remplace les règlements existants pour les chiens de sauvetage de la FCI.

Ce règlement a été délibéré et élaboré en langue allemande. Pour toutes traductions dans d'autres langues et en cas de doute, la version en langue allemande sera considérée comme la version de référence.

Ce règlement est valable pour une période de 5 ans, après laquelle il sera évalué et au besoin changé, adapté ou mis à jour, en tenant compte des expériences pratiques.

Tous les changements exigent l'approbation officielle des instances responsables de la FCI.

Ce règlement s'applique à tous les organismes des fédérations de la FCI.

Approuvé par le conseil d'administration de la FCI.

le 13 & 14 avril 2011 à Rome, Italie.

Valable à partir du 1er janvier 2012

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Préambule | 2 |
| Table des matières | 3 |
| Structure des épreuves | 4 |
| Disposition générales | 5 |
| Généralités..... | 5 |
| Autorisation d'organisation..... | 6 |
| Responsabilité..... | 7 |
| Age d'admission..... | 7 |
| Test de caractère..... | 7 |
| Obligation des participants..... | 7 |
| Aides autorisées..... | 8 |
| Carnet de travail..... | 8 |
| Pointage..... | 8 |
| Juges..... | 9 |
| Test de qualification pour chiens de sauvetage sections pistage, surface et décombres | |
| Obéissance et dextérité..... | 10 |
| Travail de recherche – section pistage..... | 18 |
| Travail de recherche – section surface..... | 20 |
| Travail de recherche – section décombres..... | 22 |
| Echelon A et B pour chiens de sauvetage sections pistage, surface et décombres | |
| Obéissance et dextérité..... | 24 |
| Travail de recherche – section pistage Echelon A..... | 34 |
| Travail de recherche – section pistage Echelon B..... | 37 |
| Travail de recherche – section surface Echelon A..... | 40 |
| Travail de recherche – section surface Echelon B..... | 42 |
| Travail de recherche – section décombres Echelon A..... | 44 |
| Travail de recherche – section décombres Echelon B..... | 46 |
| Test de qualification pour chiens de sauvetage section avalanche | |
| Obéissance et dextérité..... | 48 |
| Travail de recherche – section avalanche..... | 55 |
| Echelon A et B pour chiens de sauvetage sections avalanche | |
| Obéissance et dextérité..... | 58 |
| Travail de recherche – section avalanche Echelon A..... | 67 |
| Travail de recherche – section avalanche Echelon B..... | 70 |
| Test de qualification pour chiens de sauvetage section eau | |
| Obéissance et dextérité..... | 72 |
| Travail de recherche – section eau..... | 79 |
| Echelon A et B pour chiens de sauvetage sections eau | |
| Obéissance et dextérité..... | 82 |
| Travail de recherche – section eau Echelon A..... | 92 |
| Travail de recherche – section eau Echelon B..... | 96 |
| Brevet français pour chiens de sauvetage | |
| Obéissance et dextérité..... | 100 |
| Travail de recherche..... | 102 |

Structure des épreuves

Le Règlement de Concours International pour les Chiens de Sauvetage (dénomination **IPO R pour tous les pays et dans toutes les langues**) comprend des épreuves dans les sections et échelons suivants :

- | | |
|---|---------|
| ➤ Test de qualification pour chiens de sauvetage, section pistage | RH-F E |
| ➤ Epreuve de pistage pour chiens de sauvetage échelon A | RH-F A |
| ➤ Epreuve de pistage pour chiens de sauvetage échelon B | RH-F B |
| ➤ Test de qualification pour chiens de sauvetage, section surface | RH-FL E |
| ➤ Epreuve de surface pour chiens de sauvetage échelon A | RH-FL A |
| ➤ Epreuve de surface pour chiens de sauvetage échelon B | RH-FL B |
| ➤ Test de qualification pour chiens de sauvetage, section décombres | RH-T E |
| ➤ Epreuve de décombres pour chiens de sauvetage échelon A | RH-T A |
| ➤ Epreuve de décombres pour chiens de sauvetage échelon B | RH-T B |
| ➤ Test de qualification pour chiens de sauvetage, section avalanche | RH-L E |
| ➤ Epreuve d'avalanche pour chiens de sauvetage échelon A | RH-L A |
| ➤ Epreuve d'avalanche pour chiens de sauvetage échelon B | RH-L B |
| ➤ Test de qualification pour chiens de sauvetage, section eau | RH-W E |
| ➤ Epreuve d'eau pour chiens de sauvetage échelon A | RH-W A |
| ➤ Epreuve d'eau pour chiens de sauvetage échelon B | RH-W B |

Chaque conducteur a la possibilité, dans chacune des sections, de commencer par le test de qualification pour chiens de sauvetage ou n'importe quel autre concours d'échelon A.

Un concours **réussi** par une équipe maître-chien dans un échelon A **d'une section** donne le droit de participer dans la même section à un concours d'échelon B.

Après un **échec** lors d'un concours, le chien doit attendre au moins **cinq jours** avant de rejouer une épreuve de la même catégorie et du même niveau.

Dispositions générales

Généralités

Les concours sont conçus pour qualifier chaque chien dans son domaine d'intervention. La réussite d'un concours est la preuve de la formation appropriée du chien de sauvetage dans sa section. C'est l'une des conditions de base pour déterminer l'aptitude du chien afin d'être intégré dans les groupes d'intervention reconnus.

Ces aptitudes d'intervention sont déterminées et attribuées exclusivement par les organisations nationales compétentes, qui peuvent exiger d'autres qualifications additionnelles des conducteurs telles que : des qualifications en transmission, en sauvetage alpin, des limites d'âge pour le chien ou le conducteur, des tests de condition physique, des exigences sur l'équipement, des cours des premiers soins, des évaluations périodiques, etc.

Les concours pour chiens de sauvetage peuvent être effectués tout au long de l'année. Si la sécurité du conducteur ou du chien n'est pas garantie, le concours est annulé. Les décisions en matière de protection de l'environnement et de sécurité doivent être observées.

La vérification de l'identité du chien par le contrôle du tatouage ou de la puce électronique doit être possible. Les chiens non identifiés par un tatouage ou une puce électronique sont décrits par le juge de travail dans un document de l'organisation cynologique nationale de l'organisateur de l'événement.

La participation aux concours pour chiens de sauvetage se fait sans tenir compte de la grandeur, de la race ou du pedigree du chien. Un conducteur n'est autorisé à s'inscrire qu'à un seul concours par jour, mais est autorisé à conduire plus d'un chien. Après avoir **réussi** un concours d'échelon A, le chien peut **immédiatement** participer à un concours d'échelon B dans la même section, à condition que l'âge du chien pour cet échelon soit atteint. Chaque chien, cependant, ne peut pas être mené par plus d'un conducteur pendant le même concours. Les chiennes en chaleur peuvent participer à toutes les épreuves mais sont maintenues séparées de tous les autres participants et sont évaluées en dernier lieu.

Les chiens malades ou suspectés d'avoir une maladie contagieuse sont exclus de toutes les épreuves et ne peuvent pas être présents sur les terrains du concours.

Quand le chien montre peu d'obéissance, le juge donne 3 opportunités au conducteur pour rappeler son chien. Si le chien obéit après le deuxième commandement, l'exercice est côté suffisant. Si le chien n'obtempère pas après le 3° commandement verbal l'exercice est arrêté. Le juge décide du moment pour donner ce dernier commandement verbal.

Le juge peut arrêter le travail du chien si sa préparation est clairement insuffisante, s'il est évident qu'il manque d'envie de travailler, si le chien n'est pas sous contrôle de son maître ou si le chien présente des déficiences physiques évidentes. Le juge est autorisé à donner un avertissement au conducteur en cas de comportement non sportif ou quand des aides non-autorisées sont utilisées. Après le premier avertissement, 5 points sont déduits, après un deuxième avertissement, la discipline est arrêtée et évaluée avec le qualificatif insuffisant. Le juge peut immédiatement disqualifier une équipe si le conducteur a une conduite antisportive manifeste ou à l'occasion d'un comportement agressif du chien.

Méthodes de désignation

Aboiement

Par l'aboiement, le chien indique clairement la victime ou l'endroit d'où émane l'odeur. Il doit aboyer d'une manière convaincante, soutenue et continue dans la direction de la victime jusqu'au moment où le conducteur apparaît et met fin à la désignation. Le chien ne peut pas toucher la victime.

Lorsque les cachettes sont fermées, mais dont l'accès est accessible au chien, il doit indiquer précisément l'endroit d'où émane l'odeur avec conviction.

Bringsel

Le chien porte un collier spécial auquel le bringsel est attaché. Le collier pour attacher le bringsel doit disposer d'un mécanisme qui protège le chien contre des blessures. Après la découverte d'une victime, le chien apporte le bringsel au conducteur. La position assise devant le conducteur pour la remise du bringsel n'est pas exigée. Après la remise du bringsel et sur instruction du conducteur, le chien le conduit indépendamment et directement à la victime. Le conducteur doit avoir un contact constant avec le chien. Le chien peut être tenu en longe à cet effet.

Désignation libre

Lors de la désignation libre, le chien amène, en faisant des allers et retours rapides entre le conducteur et la victime, le conducteur à la victime ou à l'endroit de la désignation. En outre le chien doit, par son comportement, clairement montrer le chemin au conducteur. Avant la recherche, Le conducteur doit décrire ce comportement au juge.

Gratter

Pour le concours de chien d'avalanche, le chien peut, pour désigner, gratter le sol. Cette désignation doit clairement indiquer l'intention du chien d'atteindre son objectif. Le grattage peut s'accompagner d'aboiements.

Autorisation d'organisation

L'autorisation d'organiser un concours est délivrée par les Organisations Cynologiques Nationales (OCN) pour la FCI. Les résultats des concours sont reconnus par toutes les OCN de la FCI. Un concours ne sera **autorisé** que si au moins **4 concurrents** y participent.

L'organisation du concours

L'organisation pratique d'un concours se fait sous la responsabilité du Chef de concours, qui est chargé de coordonner et de superviser les préparatifs et le bon déroulement du concours, en particulier l'installation du terrain d'obéissance et de dextérité en collaboration avec le juge. Le Chef de concours est à la disposition du juge durant toute la compétition. **Ses coordonnées et toutes les informations sont données au juge au moins 14 jours avant la compétition.**

Responsabilité

Le conducteur est responsable de lui-même et de son chien pendant toute la durée du concours. Le propriétaire du chien est responsable de tous les dommages provoqués par son chien et doit être assuré contre de tels incidents. Toutes les instructions données par le juge ou l'organisation sont acceptées volontairement et exécutées à ses propres risques.

Le conducteur doit être en possession du carnet de vaccination du chien en ordre et doit le fournir, si nécessaire, avant le concours au juge ou au Chef de concours.

Age d'admission

Le chien doit avoir atteint l'âge suivant le jour du concours :

- test de qualification 14 mois
- échelon A 18 mois
- échelon B 20 mois

Test de caractère

Le juge observe le caractère du chien au début et pendant tout le concours. Le juge est tenu de disqualifier n'importe quel chien montrant des lacunes de caractère évidentes pendant le concours et de les notifier dans le carnet de travail.

Contenu du test de caractère:

- la confiance en soi et le calme du chien entouré d'étrangers.
- la confiance et le calme pendant des perturbations inattendues.
- son comportement pendant des situations difficiles telles que des périodes prolongées de travail, le travail simultané de plusieurs chiens, des conditions climatiques et atmosphériques pénibles, la présence de poussière et de fumée ou d'odeurs fortes et désagréables etc.
- des insuffisances de comportement telles que peur du coup de feu, énervement et agressivité associée, comportement agressif etc....

Obligations des participants

Le conducteur doit respecter les dates limites d'enregistrement. Le conducteur qui ne peut se présenter à l'heure indiquée doit informer immédiatement le Chef de concours. Le conducteur doit se présenter au juge muni des équipements et tenues adéquats. La présentation auprès du juge, en début et à la fin des exercices, se fait avec le chien tenu en laisse. **Tous les exercices commencent et finissent en position de base.**

Le conducteur doit se conformer aux instructions du juge et du Chef de concours, il doit accomplir toutes les disciplines de la catégorie choisie, même si les points minimum à obtenir dans une discipline n'ont pas été atteints. Le concours prend fin après la publication des résultats et la remise des carnets de travail. L'abandon prématuré du concours est à justifier dans le carnet de travail.

Aides autorisées

Les **aides** suivantes sont uniquement **autorisées** comme assistance au support tactique pendant le **travail de recherche** et spécifiquement pour l'exécution du travail de recherche :

- Sifflet : le conducteur doit déclarer au juge le type de sifflet audible qui sera utilisé pendant le travail.
- Harnais d'identification ou collier à mailles
- Lumières et/ou clochettes sont autorisées.
- De l'eau et/ou une éponge.

Carnet de travail

Le carnet de travail délivré par l'organisation nationale est obligatoire pour chaque participant. Le carnet doit être enregistré par la FCI-OCN. Il est remis au Chef de concours avant chaque compétition. Les résultats sont inscrits dans le carnet de travail par le Chef de concours et sont vérifiés et signés par le Juge.

Un arrêt prématuré du concours (maladie/blessure du conducteur ou du chien, ou quelque chose de similaire) est inscrit avec la raison dans le carnet de travail.

Pointage

Chaque exercice du concours est évalué par un qualificatif et des points. La qualification et les points inhérents doivent refléter exactement l'exécution de chaque exercice.

En cas d'égalité de points rentrant en compte pour le classement final du concours, le facteur décisionnel sera le nombre de points obtenus dans la discipline de la catégorie jouée dans l'ordre d'importance suivant : A : travail de recherche, B : obéissance et dextérité.

Dans l'évaluation globale, seul des points entiers sont attribués. Des points fractionnés peuvent, cependant, être attribués pour les différents exercices. Quand la somme totale d'une discipline est un nombre fractionné, ce nombre est arrondi vers le haut ou vers le bas selon l'impression globale de l'exécution pendant la discipline.

Pour réussir le concours, le chien doit avoir obtenu au moins 70% des points dans chaque discipline.

Tableaux de pointage

| Points | excellent | très bon | bon | suffisant | insuffisant |
|-------------------|--------------------|--------------------|----------------------|---------------------|-----------------|
| 5 points | 5.0 | 4.5 | 4.0 | 3.5 | 3.0 - 0 |
| 7 points | 7.0 | 6.5 | 6.0 | 5.5 - 5.0 | 4.5 - 0 |
| 8 points | 8.0 | 7.5 | 7.0 - 6.5 | 6.0 | 5.5 - 0 |
| 10 points | 10.0 | 9.5 - 9.0 | 8.5 - 8.0 | 7.5 - 7.0 | 6.5 - 0 |
| 15 points | 15.0 - 14.5 | 14.0 - 13.5 | 13.0 - 12.0 | 11.5 - 10.5 | 10 - 0 |
| 20 points | 20.0 - 19.5 | 19.0 - 18.0 | 17.5 - 16.0 | 15.5 - 14.0 | 13.5 - 0 |
| 25 points | 25.0 - 24.0 | 23.5 - 22.5 | 22.0 - 20.0 | 19.5 - 17.5 | 17.0 - 0 |
| 30 points | 30.0 - 29.0 | 28.5 - 27.0 | 26.5 - 24.0 | 23.5 - 21.0 | 20.5 - 0 |
| 35 points | 35.0 - 34.0 | 33.5 - 31.5 | 31.0 - 28.0 | 27.5 - 24.5 | 24.0 - 0 |
| 40 points | 40.0 - 38.5 | 38.0 - 36.0 | 35.5 - 32.0 | 31.5 - 28.0 | 27.5 - 0 |
| 50 points | 50.0 - 48.0 | 47.5 - 45.0 | 44.5 - 40.0 | 39.5 - 35.0 | 34.5 - 0 |
| 60 points | 60.0 - 58.0 | 57.5 - 54.0 | 53.5 - 48.0 | 47.5 - 42.0 | 41.5 - 0 |
| 70 points | 70.0 - 67.5 | 67.0 - 63.0 | 62.5 - 56.0 | 55.5 - 49.0 | 48.5 - 0 |
| 80 points | 80.0 - 77.0 | 76.5 - 72.0 | 71.5 - 64.0 | 63.5 - 56.0 | 55.5 - 0 |
| 90 points | 90.0 - 86.5 | 86.0 - 82.0 | 81.5 - 72.0 | 71.5 - 63.0 | 62.5 - 0 |
| 100 points | 100 - 96.0 | 95.5 - 90.0 | 89.5 - 80.0 | 79.5 - 70.0 | 69.5 - 0 |
| 120 points | 120 - 114,5 | 114 - 108 | 107,5 - 96,0 | 95,5 - 84 | 83,5 - 0 |
| 140 points | 140 - 133,5 | 133 - 126,0 | 125,5 - 112,0 | 111,5 - 98,0 | 97,5 - 0 |
| 200 points | 200 - 191 | 190 - 180 | 179 - 160 | 159 - 140 | 139 - 0 |
| 300 points | 300 - 286 | 285 - 270 | 269 - 240 | 239 - 210 | 209 - 0 |
| | > 95 % | 95 - 90 % | 89 - 80 % | 79 - 70 % | 69 - 0 % |

Feuilles de pointage

Les feuilles de résultats et les documents administratifs d'un concours se font sous les directives nationales du lieu de l'événement.

Juges

Les concours sont jugés par des juges reconnus par l'organisation nationale de l'organisateur (FCI). Toutes les règles de jugement et les règlements de l'organisation nationale de l'organisateur sont d'application.

Un juge peut évaluer au maximum **36 unités** par jour.

Les quotas d'unité attribués à chaque discipline sont les suivantes:

- | | | |
|---------------------------|-----------------------|----------|
| ➤ Travail de recherche | Test de qualification | 2 unités |
| ➤ Travail de recherche | échelon A | 2 unités |
| ➤ Travail de recherche | échelon B | 2 unités |
| ➤ Obéissance et dextérité | Test de qualification | 1 unité |
| ➤ Obéissance et dextérité | échelon A | 1 unité |
| ➤ Obéissance et dextérité | échelon B | 1 unité |

Les décisions du juge sont irrévocables.

TEST DE QUALIFICATION POUR CHIENS DE SAUVETAGE

OBEISSANCE ET DEXTERITE

SURFACE, PISTAGE ET DECOMBRES

Obéissance et dextérité

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------|--|------------|
| Cotation maximum | | 100 points |
| Exercice 1 | suite en laisse | 10 points |
| Exercice 2 | traverser en laisse un groupe de personnes | 10 points |
| Exercice 3 | suite sans laisse | 10 points |
| Exercice 4 | tunnel | 10 points |
| Exercice 5 | marcher sur du matériel désagréable | 10 points |
| Exercice 6 | porter et remettre du chien | 10 points |
| Exercice 7 | couché sous diversion | 10 points |
| Exercice 8 | marcher sur un pont fixe | 15 points |
| Exercice 9 | sauter 3 obstacles différents | 15 points |

Règles générales

Le début et l'exécution des exercices sont annoncés par le juge ou par une personne désignée par ce dernier. Le chien doit effectuer les exercices avec entrain et rapidité. En position de base, le chien est assis droit et tout près à la gauche du conducteur, son épaule se trouve à la hauteur du genou de celui-ci.

Deux coups de feu (calibre 6 - 9 millimètres) sont employés comme distraction **pendant la suite sans laisse**. Le chien doit rester indifférent aux coups de feu. Si le chien se montre peureux il sera disqualifié. Si le chien devient agité aux coups de feu, cela est fautif mais n'entraîne pas l'exclusion s'il reste sous contrôle du conducteur. Seul un chien indifférent aux coups de feu peut obtenir un maximum de points.

La présentation de début et fin d'épreuve ainsi que les exercices 1 et 2 se font en laisse.

1. Suite en laisse

10 points

Requis

Le schéma de la suite en laisse et sans laisse pour le test de qualification doit être suivi. La seule exception permise au juge, en fonction de la topographie du terrain et de sa disposition, est de changer la direction des angles. Ce changement s'applique à tous les participants.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour chaque départ et chaque changement d'allure est autorisé.

Règles d'exécution

A partir de la position de base et au commandement du conducteur le chien suit attentivement, joyeusement et correctement du côté gauche du conducteur. Lors de l'arrêt, le chien, sans commandement, doit s'asseoir immédiatement, indépendamment et correctement.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit alors effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins

10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course au pas lent doit être réalisé abruptement sans passer par le pas normal.

Ensuite l'équipe maître-chien ,après quelques pas au pas normal, fait sans changement d'allure un premier angle, suivi de 20 à 25 pas, puis fait un deuxième angle, suivi de 25 à 30 pas, puis fait un demi-tour et prend la position de base après 10 à 15 pas. Ensuite après 10 à 15 pas au pas normal fait un angle suivi de 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane où il prend la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, assis lent ou hésitant, manquant de gaieté ainsi que des commandements et des signes visuels supplémentaires ou aide corporelle du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

2. Traverser en laisse un groupe de personnes 10 points

Requis

Le groupe se compose d'au moins 4 personnes, dont 2 avec chacune un chien en laisse (mâle et femelle). Le groupe tourne en rond dans le sens des aiguilles d'une montre.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour « marcher au pied » à chaque départ est autorisé.

Règles d'exécution

De la position de base, le conducteur marche au pas normal avec son chien en laisse en sens inverse des aiguilles d'une montre et à l'extérieur du groupe de sorte que le chien croise de face chaque animal du groupe. L'équipe maître-chien s'arrête pendant que le groupe continue de marcher jusqu'à ce qu'au moins une personne du groupe (sans chien) croise l'équipe maître-chien.

Ensuite le conducteur traverse au pas normal et suivant la forme d'un huit le groupe à l'arrêt mais marchant sur place, puis s'arrête au milieu du groupe et son chien prend indépendamment la position de base. Finalement l'équipe maître-chien redémarre et quitte le groupe qui reprend sa marche au pas normal et termine l'exercice par la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, assis lent ou hésitant, manquant de gaieté ainsi que des commandements et signes visuels supplémentaires ou aide corporelle du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

3. Suite sans laisse 10 points

Requis

Le schéma de la suite en laisse et sans laisse pour le test de qualification doit être suivi. La seule exception permise au juge, en fonction de la disposition du terrain ou de sa topographie, est de changer la direction des angles. Ce changement s'applique à tous les participants.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour chaque départ et chaque changement d'allure est autorisé.

Règles d'exécution

A partir de la position de base et au commandement du conducteur le chien suit attentivement, joyeusement et correctement du côté gauche du conducteur. Lors de l'arrêt, le chien, sans commandement, doit s'asseoir immédiatement, indépendamment et correctement.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite; après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit alors effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course au pas lent doit être réalisé abruptement sans passer par le pas normal.

Ensuite, l'équipe maître-chien, après quelques pas au pas normal, effectue sans changement d'allure un premier angle, suivi de 20 à 25 pas, puis un deuxième angle, suivi de 25 à 30 pas, puis un demi-tour et prend la position de base après 10 à 15 pas. Ensuite, après 10 à 15 pas au pas normal, il effectue un angle suivi de 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane où il prend la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, assis lent ou hésitant, manquant de gaieté ainsi que les commandements et signes visuels supplémentaires ou aide corporelle du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

4. Tunnel

10 points

Requis

Obstacle :

- Entrée rigide, hauteur de 0,50 m, longueur de 3 m.
- Suivi d'un tunnel souple, longueur de 3 m.

Commandements autorisés

Un commandement et ou un signe visuel pour « ramper ».

Un commandement pour « l'arrêt ».

Un commandement ou un signe visuel pour « prendre la position de base ».

Règles d'exécution

Le conducteur avec son chien se place à une distance appropriée devant l'obstacle en position de base. Après un commandement et ou un signe visuel pour « ramper », le chien doit ramper en traversant le tunnel. Une fois le chien sorti du tunnel, il doit sur commandement s'arrêter. Après autorisation du juge, le conducteur rejoint son chien et le met en position de base sur un commandement ou un signe visuel.

Pointage

Une entrée hésitante ou un rampé hésitant auront une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien ne quitte pas le tunnel, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

5. Marcher sur du matériel désagréable

10 points

Requis

Obstacle :

Sur une surface d'environ 3 X 3 mètres, des matériaux désagréables sont disposés, par exemple : des plaques de métal placées sur des pierres ou des débris de construction, du plastique ou matériaux similaires.

Commandements autorisés

Un commandement pour « marcher au pied ».

Règles d'exécution

Le conducteur se place avec son chien devant la surface en position de base. Au commandement pour « marcher au pied », le conducteur rentre sur la surface, fait un aller et retour avec son chien au pied et sans laisse. Pendant le retour, **un arrêt** doit être exécuté.

Après avoir quitté la surface, la position de base doit être exécutée.

Pointage

Comportement incertain du chien, attitude hésitante, éviter des matériaux auront une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien évite la surface du matériel désagréable, l'exercice est évalué avec 0 point.

6. Porter et remettre du chien

10 points

Requis

- Position de départ : le chien peut être soulevé depuis le sol ou d'une position élevée (ex : une table)
- Un porteur.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

De la position de base, le conducteur peut donner plusieurs commandements et signes visuels au chien pour prendre la position de départ de sorte à faciliter le transport du chien.

Le conducteur porte son chien sur une distance de 10 m et le remet à une deuxième personne. La deuxième personne porte le chien 10 m plus loin et le dépose au sol. **Le conducteur accompagne la deuxième personne.** Il peut parler au chien, mais ne peut toucher son chien. La deuxième personne dépose le chien au sol et le conducteur met son chien en position de base.

Le chien ne peut montrer aucune agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante. Lors du transport, le chien doit pouvoir bouger sa queue librement.

Pointage

Le chien qui ne se montre pas coopératif, est agité pendant le transport, grogne un peu ou s'écarte au moment où il est déposé au sol aura une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien saute lors du transport, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

Timidité excessive ou agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante mèneront à la disqualification.

7. Coucher sous diversion

10 points

Requis

Deux endroits distincts pour mâle et femelle.

Commandements autorisés

Un commandement ou un signe visuel pour le « coucher ».

Un commandement ou un signe visuel pour « assis ».

Règles d'exécution

Avant le début des exercices du deuxième chien, le conducteur avec son chien sans laisse prend la position de base à l'endroit indiqué par le juge. Sur instruction du juge, le conducteur met son chien, avec un commandement ou un signe visuel pour le « coucher ». Le conducteur part à une distance d'au moins **30 pas**, à un endroit indiqué par le juge et reste calmement debout face au chien. Le chien doit, sans influence du conducteur, rester calmement **couché** pendant que le deuxième chien exécute les exercices **de 1 à 6**.

Pendant l'exercice 2 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes afin de participer à l'exercice, puis retourne à sa place d'origine.

Sur instruction du juge, le conducteur rejoint son chien et se place à sa droite. Sur ordre du juge, le conducteur, sur un commandement ou un signe visuel, met son chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Pointage

Un coucher nerveux du chien, se mettre en position assise ou debout trop tôt ou venir vers le conducteur lorsqu'il le rejoint, un comportement agité du conducteur et d'autres aides auront une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien ne **prend pas** la position **couchée** mais s'assied ou reste debout, mais reste quand même à l'endroit indiqué, l'exercice est évalué avec le qualificatif « **insuffisant** ». Si le chien quitte l'endroit indiqué **de plus de 3 mètres après la fin du quatrième exercice du deuxième chien**, une partie des points peut encore être attribuée.

Si le chien **quitte** l'endroit indiqué **de plus de 3 mètres avant la fin du quatrième exercice du deuxième chien**, l'exercice est évalué avec **0 point**.

8. Marcher sur un pont fixe

15 points

Requis

Obstacle:

- Planche de bois: longueur d'environ 4 m, largeur d'environ 0,30 m, épaisseur de la planche environ 0,04 m.
- Rampe d'accès et de sortie.
- 2 supports égaux : hauteur d'environ 0,40 m, fixe.
- La planche est fixe.

Commandements autorisés

- Un commandement et/ou un signe visuel pour « monter sur l'obstacle ».
- Un commandement et/ou un signe visuel pour « prendre la position de base ».

Règles d'exécution

Le conducteur, avec son chien sans laisse, se place à une distance appropriée devant l'obstacle en position de base. Après un commandement et/ou un signe visuel pour « monter », le chien doit marcher calmement et sûrement sur la rampe d'accès, le pont en bois et la rampe de sortie. Le conducteur marche au pas normal près de son chien. Une fois passé l'obstacle, le conducteur met son chien sur un commandement et/ou un signe visuel en position de base.

Le chien marche sur la longueur totale du pont sans montrer de crainte ou d'incertitude.

Pointage

Montrer de l'hésitation ou de la crainte sur le pont aura une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien quitte le pont, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

9. Sauter 3 obstacles différents

15 points

Requis

Obstacle:

- 1 obstacle, hauteur d'environ 0,40 m.
- 1 obstacle, hauteur d'environ 0,60 m.
- 1 obstacle, hauteur d'environ 0,80 m.
- Les obstacles sont disposés à une distance de 10m l'un de l'autre.

Commandements autorisés

- Un commandement et/ou un signe visuel pour « marcher au pied » pour chaque obstacle.
- Un commandement et/ou un signe visuel pour « sauter » pour chaque obstacle.
- Un commandement et/ou un signe visuel pour « prendre la position de base ».

Règles d'exécution

Le conducteur, avec son chien sans laisse, se place à une distance appropriée devant l'obstacle en position de base. Après un commandement et/ou un signe visuel pour « marcher au pied », le chien doit marcher à une allure choisie par le conducteur vers le premier obstacle. Sur un commandement et/ou un signe visuel pour « sauter », le chien franchit l'obstacle. Il peut prendre appui sur l'obstacle. Le conducteur marche à côté de l'obstacle, et conduit son chien sur un commandement et/ou un signe visuel pour « marcher au pied » directement vers l'obstacle suivant.

Les obstacles 2 et 3 sont à passer de manière analogue par l'équipe maître-chien. Après le dernier obstacle, le conducteur met son chien avec un commandement et/ou un signe visuel en position de base.

Pointage

Des variations d'allure n'affectent pas l'évaluation.

Le chien qui ne **saute pas un obstacle** entraîne une perte de **5 points**.

Cette partie du concours prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

TEST DE QUALIFICATION POUR CHIENS DE SAUVETAGE

EPREUVE DE RECHERCHE

PISTAGE, SURFACE ET DECOMBRES

Test de qualification pour chiens de sauvetage

Le concours consiste en:

- | | |
|---------------------------|------------|
| ➤ Travail de recherche | 100 points |
| ➤ Obéissance et dextérité | 100 points |
| ➤ Total maximum | 200 points |

Travail de recherche – PISTAGE .

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | |
|-------------------------|------------|
| Cotation maximum | 100 points |
| Exercice de désignation | 20 points |
| Tenue de piste | 50 points |
| Objets: 3 x 10 points | 30 points |

Règles générales

Pose de la piste

- **Piste tracée par le conducteur** d'une longueur de 400 pas (pas de 70 cm)
- **Temps d'attente** : 20 minutes.
- **Deux angles droits.** Le conducteur trace la piste au pas normal, il ne peut à aucun moment s'arrêter ou gratter le sol.
- **Le départ** de la piste est indiqué par un piquet planté dans le sol à la gauche de la piste.
- **Objets** : 3 objets d'usage courant bien imprégnés de l'odeur du conducteur, ne dépassant pas la taille d'une chaussure, de couleur s'harmonisant avec le terrain. Les objets sont posés sur la piste et non pas à côté. Le premier objet est placé sur la première ligne, le deuxième sur la deuxième ligne et le troisième à la fin de la piste.
- **Temps** accordé pour l'exécution: maximum 15 minutes. Le temps accordé débute au départ de la recherche du chien.

Commandements autorisés

Un commandement pour « chercher ». Des commandements sont admis en début de piste et après chaque objet trouvé. Des encouragements vocaux occasionnels et des commandements occasionnels pour « chercher » sont autorisés.

Règles d'exécution

Epreuve de désignation

L'épreuve de désignation est effectuée en dehors des terrains de piste utilisés pour le travail de recherche.

La victime se met à l'endroit de la désignation sans que le chien puisse l'observer. A l'ordre du juge, le conducteur prépare le chien pour la recherche et envoie, par un commandement et un signe visuel unique, le chien vers la victime qui est visible, assise ou couchée à une distance de 30 mètres. Le chien doit désigner clairement et sans l'intervention du conducteur. La désignation de la victime se fait soit par aboiement, bringsel ou désignation libre. Le conducteur confirme la désignation auprès du juge. Selon le type de désignation, le conducteur rejoint la victime à l'ordre du

juge ou est amené à la victime par le chien. Le conducteur met le chien sans laisse au couler à approximativement **3 mètres** de la victime. Le chien doit rester calme pendant que le conducteur se **rapproche de la victime** par la voie la plus directe. A l'ordre du juge, le conducteur **reprend son chien** et annonce la fin de la désignation au juge.

Travail de pistage

Le conducteur attend avec son chien, prêt pour le travail de recherche, jusqu'à son appel. Cet exercice peut être exécuté en pistage libre ou avec une longe de 10 mètres attachée au collier en chaîne à mailles ou harnais. Lors de la préparation du chien pour la piste, à la mise au départ et durant le travail, aucune contrainte ne peut être exercée sur lui.

A l'appel, le conducteur se présente avec le chien en laisse auprès du juge. Les méthodes pour signifier la découverte des objets sont la désignation ou le rapport, ou les deux alternativement. Lorsque le chien porte l'objet, il peut rester assis, debout (sur place) ou rapporter l'objet au conducteur. S'il désigne, il peut le faire assis, debout ou couché. La position ne doit pas être obligatoirement la même pour tous les objets.

Si nécessaire le conducteur **enlève la laisse** du chien et lui commande de chercher. Le conducteur suit le chien en respectant une distance de 10 mètres. Cette distance est également à respecter en pistage libre. Dès que le chien trouve un objet, il le rapporte ou le désigne d'une façon convaincante, sans influence du conducteur. Quand le chien désigne l'objet, le conducteur rejoint le chien, prend l'objet et lève le bras, l'objet en main, pour prouver que le chien a trouvé. Après le conducteur remet son chien en piste.

Après le travail de pistage, le conducteur montre les objets trouvés au juge. L'épreuve se termine par la présentation de fin d'exercice du conducteur et par l'annonce du résultat par le juge.

Pointage

Epreuve de désignation

Le juge évalue la désignation autonome de la victime par le chien.

N'importe quel harcèlement de la victime par le chien aura une influence négative sur l'évaluation.

Des dommages corporels à la victime causés par le chien mèneront à la disqualification.

Si la désignation de la victime est déclenchée par le conducteur et/ou la victime, l'épreuve de désignation est évaluée de 0 point.

Travail de pistage

Le juge évalue le départ, la tenue de piste et la désignation des objets.

Le chien doit avoir une attitude de recherche positive et montrer une désignation sûre des objets. Légèrement dévier de la piste n'est pas considéré comme fautif, pour autant que le chien reprenne la piste d'une façon autonome.

Chaque objet non trouvé est évalué de 0 point. Chaque objet non désigné d'une façon indépendante par le chien est considéré comme non trouvé.

Le juge **arrête le travail** de recherche quand le **conducteur s'écarte de plus de 10 mètres** de la piste. Sur des terrains difficiles, **le juge peut autoriser une plus grande distance**. **L'arrêt** du travail est en tout cas annoncé lorsque le juge a l'impression que le chien n'a **plus la capacité** de reprendre la piste de lui-même.

Travail de recherche – SURFACE.

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | |
|--|------------|
| Cotation maximum | 100 points |
| Exécution du travail particulièrement l'intensité du travail et la maniabilité du chien sont évalués | 30 points |
| Désignation de la victime | 70 points |

Règles générales

- **Superficie du terrain** : 5000 m², ouvert et couvert.
- **Victime** : 1 victime.
Les cachettes utilisées permettent la visibilité et le contact physique entre le chien et la victime. La position de la victime peut être changée après chaque chien. Les cachettes employées pour une recherche peuvent être réutilisées pour la recherche suivante. Après avoir reçu les instructions du juge, la victime va se cacher et s'installe hors de vue de l'équipe maître-chien. La victime est l'assistant du juge, elle doit être assise ou couchée et doit se comporter tranquillement sans prêter assistance d'aucune manière au conducteur et/ou au chien.
- **Temps d'exécution** : max. 10 minutes.
Le temps d'exécution commence au départ du chien.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Jusqu'à son appel, le conducteur attend avec son chien, prêt pour le travail de recherche et hors vue du terrain de recherche. Le chien peut porter un harnais d'identification et/ou un collier à larges mailles. Le juge donne une description verbale du terrain de recherche qui est clairement délimité ou dont les limites naturelles sont clairement identifiables. Le conducteur est autorisé à choisir son propre cheminement sur le terrain de recherche.

Le conducteur annonce le type de désignation de son chien au juge avant le début de la recherche. Les méthodes de désignation autorisées sont : aboyer, bringsel ou désignation libre.

La victime est alors chargée par le juge d'aller se cacher à l'endroit indiqué au préalable. Le conducteur et le chien peuvent voir son départ. Le conducteur peut motiver son chien. La recherche débute sur indication du juge.

Le conducteur peut choisir, à sa meilleure convenance, le point de départ qui lui semble le plus approprié. Lorsque le chien s'est clairement éloigné du conducteur, le juge donne l'autorisation au conducteur de quitter le point de départ. Le chien doit fouiller la zone de recherche aux ordres de son maître.

Pendant la désignation de la victime, le chien ne peut recevoir aucune aide du conducteur et/ou de la victime. Le conducteur doit confirmer la désignation au juge et peut rejoindre son chien après autorisation explicite de celui-ci. Le chien doit désigner clairement et intensivement la victime jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne. La désignation doit être faite dans un rayon de **2 mètres** maximum autour de la victime.

Le travail de recherche en surface du test de qualification prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Pointage

Des défaillances dans la maniabilité, l'intensité du travail, la mobilité ou l'indépendance du chien ainsi que le harcèlement de la victime par le chien auront une influence négative sur l'évaluation. Une désignation qui n'est pas confirmée par le conducteur est fautive, mais n'est pas évaluée comme une fausse désignation.

Si la désignation de la victime est provoquée par le conducteur et/ou la victime ou si le chien s'éloigne de **plus de 2 mètres** de la victime, la désignation de la victime est évaluée avec **0 point**. Une première fausse désignation entraîne une perte de 20 points. Une deuxième fausse désignation entraîne l'arrêt du travail de recherche.

Si la victime n'est pas découverte, l'épreuve ne peut être réussie.

Des dommages corporels à la victime causés par le chien mèneront à la disqualification.

Travail de recherche – DECOMBRES .

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | |
|--|------------|
| Cotation maximum | 100 points |
| Exécution du travail particulièrement l'intensité du travail et la maniabilité du chien sont évalués | 30 points |
| Désignation de la victime | 70 points |

Règles générales

- **Terrain de recherche** : constructions effondrées et/ou partiellement effondrées, peuvent être constituées de différents matériaux de construction, au moins 400 à 600 m², sur un seul niveau.
Le terrain de recherche permet une vue globale au conducteur et au juge.
- **Victime** : 1 personne.
L'endroit où est cachée la victime permet la visibilité et le contact physique entre le chien et la victime. Les cachettes employées pour une recherche peuvent être réutilisées pour une recherche suivante, en changeant de cachette le risque de fausse désignation doit être exclu. Les cachettes employées resteront ouvertes lorsqu'elles ne sont pas utilisées. La victime est en position 10 minutes avant que le chien commence la recherche. La victime est l'assistant du juge et doit se comporter tranquillement, sans prêter d'aide d'aucune manière au conducteur et/ou au chien.
- **Temps d'exécution** : max. 15 minutes.
Le temps d'exécution commence au départ du chien.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Le conducteur attend avec son chien, prêt pour le travail de recherche, le terrain de recherche étant hors vue jusqu'à son appel. Le conducteur reçoit une esquisse du terrain de recherche. Le terrain de recherche est visiblement délimité ou les limites naturelles sont clairement identifiables.

Avant le début de la recherche, le conducteur annonce le type de désignation de son chien au juge. Les méthodes de désignation des victimes sont : aboyer, bringsel ou désignation libre.

Le conducteur motive son chien, prêt pour le travail de recherche, à l'endroit de son choix. Le chien ne porte **ni harnais** de désignation/sécurité **ni de collier**. En cas de bringsel, un collier pour attacher le bringsel, qui doit disposer d'un mécanisme qui protège le chien contre des blessures, est admis. Le chien doit fouiller le terrain de recherche suivant les instructions du conducteur. Le conducteur peut suivre son chien sur le terrain de recherche après autorisation du juge.

Pendant la désignation de la victime, le chien ne peut recevoir aucune aide du conducteur et/ou de la victime. Le conducteur doit confirmer la désignation au juge et peut rejoindre son chien après autorisation explicite de ce dernier. Le chien doit désigner clairement et intensivement l'endroit d'où émane l'odeur de la cachette jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne. Le conducteur doit clairement identifier où le chien détecte l'odeur.

Le travail de recherche en décombres du test de qualification prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Pointage

Des manquements dans la tactique du conducteur ainsi que dans la maniabilité, l'intensité du travail, la mobilité ou l'indépendance du chien auront une influence négative sur l'évaluation. Une désignation qui n'est pas confirmée par le conducteur est fautive, mais n'est pas évaluée comme une fausse désignation.

Si la désignation de la victime est provoquée par le conducteur et/ou la victime, la désignation de la victime est évaluée avec 0 point. Une première fausse désignation entraîne une perte de 20 points. Une deuxième fausse désignation entraîne l'arrêt du travail de recherche.

Si la victime n'est pas découverte, l'épreuve ne peut être réussie.

ECHELONS A ET B

OBEISSANCE ET DEXTERITE

SURFACE, PISTAGE ET DECOMBRES

Obéissance et dextérité

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------|------------------------|------------|
| Cotation maximum | | 100 points |
| Exercice 1 | suite sans laisse | 10 points |
| Exercice 2 | contrôle à distance | 10 points |
| Exercice 3 | rapport d'objet | 10 points |
| Exercice 4 | pont mobile | 10 points |
| Exercice 5 | échelle | 10 points |
| Exercice 6 | tunnel | 10 points |
| Exercice 7 | diriger à distance | 10 points |
| Exercice 8 | porter et remettre | 10 points |
| Exercice 9 | coucher sous diversion | 20 points |

Règles générales

La présentation de début et de fin d'épreuve auprès du juge se fait toujours le chien en laisse et en position de base. Seul une laisse et un collier à larges mailles sont admis. Le choix du commandement pour effectuer un exercice appartient au conducteur, mais doit être un commandement court. Le nom du chien accolé à un ordre est considéré comme un seul commandement. Les signes visuels ne sont admis que s'ils sont expressément autorisés. **Si le chien a besoin d'un deuxième commandement pour exécuter un exercice, l'évaluation diminue de 2 qualificatifs.**

Le chien doit exécuter joyeusement et rapidement l'exercice. Chaque exercice commence et se termine en position de base. Les phases entre les exercices ne comptent pas dans l'évaluation. Brièvement motiver et louer le chien entre les exercices et après avoir terminé un exercice est admis. L'exercice suivant commence par la remise en position de base.

Pour la position de base, le chien est assis droit et près du côté gauche du conducteur, de sorte que l'épaule du chien est à la hauteur du genou du conducteur. Après le commandement pour « prendre la position de base » depuis la position « assis devant », le chien peut prendre la position directement ou il peut contourner juste derrière le conducteur.

Chaque exercice commence sur instruction du juge.

L'ordre dans laquelle l'équipe maître-chien doit exécuter les exercices de 1 à 8 est déterminé par un tirage au sort effectué juste avant le début du travail. Après le tirage au sort, la laisse est enlevée.

Deux coups de feu (calibre 6 - 9 millimètres) sont tirés pendant la suite sans laisse. Le chien doit rester indifférent aux coups de feu. Si le chien se montre peureux, il sera disqualifié. Si le chien devient agité lors des coups de feu, ceci est à considérer comme une faute, pour autant qu'il reste sous contrôle du conducteur. Seul un chien qui reste indifférent aux coups de feu peut obtenir le maximum de points.

1. Suite sans laisse

10 points

Requis

Le schéma de la suite sans laisse pour chien de sauvetage niveau A et B doit être suivi. La seule exception permise au juge, en fonction de la topographie ou de la disposition du terrain, est de changer la direction des angles. Ce changement s'applique à tous les participants.

Le groupe se compose d'au moins quatre personnes dont le deuxième conducteur et de deux personnes ayant chacune un chien en laisse (mâle et femelle). Le groupe tourne en rond dans le sens des aiguilles d'une montre.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour « marcher au pied » pour chaque départ et chaque changement d'allure est autorisé.

Règles d'exécution

A partir de la position de base et au commandement pour « marcher au pied », le chien suit le conducteur attentivement, joyeusement et correctement du côté gauche de celui-ci avec l'épaule du chien à la hauteur du genou. Lors de l'arrêt, le chien doit s'asseoir immédiatement, indépendamment et correctement.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche sur la ligne médiane au pas normal pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite ; après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit alors effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course au pas lent doit être réalisé abruptement sans passer par le pas normal.

Ensuite, l'équipe maître-chien, après quelques pas au pas normal, effectue sans changement d'allure, un premier angle, suivi de 20 à 25 pas, puis un deuxième angle, suivi de 25 à 30 pas, puis un demi-tour et prend la position de base après 10 à 15 pas au pas normal. Ensuite, après 10 à 15 pas au pas normal, l'équipe effectue un angle suivi de 20 à 25 pas au pas normal pour revenir sur la ligne médiane où il prend la position de base.

De la position de base, le conducteur marche au pas normal avec son chien en sens inverse des aiguilles d'une montre et à l'extérieur du groupe de sorte que le chien croise de face chaque animal du groupe. L'équipe maître-chien s'arrête pendant que le groupe continue de marcher jusqu'à ce qu'au moins une personne du groupe (sans chien) croise l'équipe maître-chien.

Ensuite, le conducteur traverse, au pas normal et suivant la forme d'un huit le groupe à l'arrêt mais marchant sur place, puis s'arrête au milieu du groupe et son chien prend indépendamment la position de base. Finalement, l'équipe maître-chien redémarre et quitte le groupe qui reprend sa marche au pas normal et termine l'exercice par la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, assis lent ou hésitant, manquant de gaieté ainsi que des commandements et signes visuels supplémentaires ou/et aide corporelle du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

2. Contrôle à distance

10 points

Commandements autorisés

- Un commandement court pour « marcher au pied »
- Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base »
- Un commandement et/ou signe visuel pour chaque « rappel »
- Un commandement et/ou signe visuel pour « assis »
- Un commandement et/ou signe visuel pour « coucher »
- Un commandement et/ou signe visuel pour « debout »

Règles d'exécution

A partir de la position de base, le conducteur avec son chien sans laisse marche en ligne droite. Après 10-15 pas le chien doit, au commandement et/ou signe visuel pour « **assis** », s'asseoir immédiatement, sans que le conducteur change d'allure ou se retourne. Après environ 40 pas en ligne droite, le conducteur s'arrête et se retourne face à son chien.

Sur instruction du juge, le conducteur rappelle son chien avec un commandement et/ou signe visuel pour « assis devant ». Lorsque le chien est revenu rapidement et joyeusement à environ mi-distance, le conducteur donne le commandement et/ou signe visuel pour bloquer « **coucher** », le chien doit se coucher immédiatement.

Sur ordre du juge, le conducteur donne le commandement et/ou signe visuel pour un « **debout** », le chien se met en position debout.

Sur instruction du juge, le conducteur rappelle son chien avec un commandement et/ou signe visuel pour « **assis devant** ». Le chien doit venir rapidement et joyeusement et s'asseoir près et droit devant le conducteur. Sur un commandement ou signe visuel, le chien prend la position de base.

Pointage

Des fautes dans le déroulement, l'assis, le coucher et le debout lent, nerveux ou tardif, revenir lentement et assis devant lent auront une influence négative sur l'évaluation.

Le chien qui, au lieu de la position demandée, prend une **position différente**, entraîne une perte de **2 points** à chaque fois.

3. Rapport d'objet

10 points

Requis

- Objet : Doit appartenir au conducteur et lui être utile. Il devra le porter sur lui durant tous les exercices.

Commandements autorisés

- Un commandement ou signe visuel pour « apporter l'objet »
- Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base »
- Un commandement pour « donner l'objet ».

Règles d'exécution

De la position de base, le conducteur lance l'objet à une distance d'environ **10 pas**. Le commandement ou signe visuel pour « apporter l'objet » ne peut être donné que lorsque l'objet est immobilisé. Le chien qui est assis au pied du conducteur se dirige rapidement vers l'objet au commandement verbal ou visuel, le prend immédiatement et le rapporte au conducteur à la même vitesse. Le chien s'assoit tout près devant le conducteur et tient l'objet jusqu'au moment où le maître, après un bref délai, le lui reprend avec un commandement pour « donner l'objet ». Le chien prend la position de base sur un commandement ou signe visuel du conducteur.

Durant toute l'exécution de l'exercice, le conducteur ne peut pas quitter sa position.

Pointage

Lancer l'objet utilitaire pas assez loin, des aides du conducteur sans qu'il change de place ainsi que des fautes dans la position de base, se rendre lentement vers l'objet, des fautes dans la prise de l'objet, un retour lent, laisser tomber l'objet utilitaire, jouer avec ou mâchonner l'objet utilitaire, les jambes du conducteur écartées, une faute dans la position assise devant et dans la position de base auront une influence négative sur l'évaluation.

Si le conducteur change de place avant la fin de l'exercice, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

Si le chien ne rapporte pas l'objet, l'exercice est évalué avec 0 point.

4. Pont mobile

10 points

Requis

Obstacle:

- Planche de bois : longueur d'environ 4 m, largeur d'environ 0,30 m, épaisseur de la planche environ 0,04 m.
- 2 mêmes tonneaux : diamètre d'environ 0,40 m.
- La planche est telle que le débattement dans la direction du mouvement est limitée à 20 cm.

Commandements autorisés

Un commandement et/ou signe visuel pour « sauter dessus »

Un commandement pour « arrêter »

Un commandement ou signe visuel pour « continuer »

Règles d'exécution

Le conducteur se place à une distance appropriée devant l'obstacle en position de base avec son chien sans laisse. Sur un commandement et/ou signe visuel pour « monter dessus », le chien doit sauter sur le pont et au commandement pour « **arrêter** » s'arrête immédiatement dans le sens de la marche. Sur instruction du juge, le conducteur rejoint son chien et à la hauteur du chien, donne un commandement ou signe visuel pour « **continuer** » et va avec son chien jusqu'à la **fin** de l'obstacle. Là le chien **s'arrête indépendamment**. Sur instruction du juge, le conducteur donne le commandement ou signe visuel pour « **continuer** ». Le conducteur s'arrête après quelque pas et après l'obstacle où le chien prend d'initiative la position de base.

Le chien doit marcher calmement sur la longueur totale du pont sans montrer de crainte.

Pointage

Hésiter au saut, marche incertaine, faute dans l'immobilité ou le saut de l'obstacle auront une influence négative sur l'évaluation.

5. Echelle

10 points

Requis

Obstacle:

- échelle en bois fixe, horizontale, avec une rampe d'accès
- échelle: longueur d'environ 4 m, large d'environ 0,50 m, distance entre les échelons 0,30 m, largeur des échelons 0,05 m.
- deux supports: hauteur d'environ 0,50 m.
- rampe : longueur de 1,20 m, large de 0,50 m, petites barres transversales comme aides sont permises

Commandements autorisés

- Un commandement et/ou signe visuel pour « monter dessus »
- Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base »

Règles d'exécution

Le conducteur se place à une distance appropriée devant l'obstacle en position de base avec son chien sans laisse. Au commandement et/ou signe visuel, le chien monte via la rampe sur l'échelle et marche jusqu'au dernier échelon où il s'arrête. Le conducteur **rejoint le chien** dès que **les pattes** avant ont atteint le **premier échelon** et marche à côté du chien sans toucher ni le chien ni l'obstacle.

A la fin de l'échelle, le conducteur dépose le chien, au sol, qui prend la position de base au commandement ou au signe visuel.

Pointage

Hésiter ou se dépêcher, marche incertaine sur l'échelle, prendre les bords de l'échelle pendant quelques pas ou ne pas atteindre la fin de l'échelle aura une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien utilise les bords de l'échelle sur une distance importante, s'il manque d'assurance, tombe entre les échelons ou a besoin d'aide du conducteur, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

Si le chien saute de l'échelle, l'exercice est évalué avec 0 point.

6. Tunnel

10 points

Requis

Obstacle:

- Entrée rigide, hauteur de 0,50 m, longueur de 3 m.
- Suivi d'un tunnel souple, longueur de 3 m.

Commandements autorisés

- Un commandement et/ou signe visuel pour « ramper »
- Un commandement pour « arrêter »
- Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base ».

Règles d'exécution

Le conducteur se place à une distance appropriée devant l'obstacle avec son chien sans laisse en position de base. Sur un commandement et/ou signe visuel pour « ramper », le chien doit ramper en traversant le tunnel. Une fois le chien sorti du tunnel, il doit sur un commandement s'arrêter. Sur instruction du juge, le conducteur rejoint son chien et le met en position de base au commandement ou sur un signe visuel.

Pointage

Une entrée hésitante et un passage difficile dans le tunnel aura une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien ne sort pas du tunnel, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

7. Diriger à distance

10 points

Requis

Obstacle:

- 1 marquage pour le point de départ.
- 1 marquage pour le point central.
- 3 plots distincts à une distance de 40 m, surface approximative 1 m x 1 m, hauteur max. 0.60 m (palette, table ou similaire).
- 6 cartes pour le tirage au sort, lesquelles indiquent l'ordre des zones à rejoindre.

Commandements autorisés

Un commandement et signe visuel pour « courir vers le point central »

Un commandement pour « arrêter »

Un commandement et signe visuel pour « courir vers les 3 plots »

Un commandement pour « sauter dessus et rester » sur chaque plot

Un commandement ou signe visuel pour le rappel « assis devant »

Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base »

Règles d'exécution

Au début de l'exercice, le conducteur **tire au sort** l'ordre dans lequel le chien doit enchaîner les plots. Le conducteur avec son chien sans laisse se place en position de base au point de départ.

Sur instruction du juge, le conducteur envoie son chien, sans changer de position, avec un commandement et signe visuel pour « courir vers le point central » clairement marqué à environ 20 m. Quand le chien a atteint cet endroit, le conducteur donne le commandement pour « s'arrêter ». Sur instruction du juge, le conducteur envoie son chien, sans changer de position, avec un commandement et signe visuel pour courir vers le premier plot tiré au sort. Au commandement, le chien saute sur le plot et s'immobilise. Le conducteur envoie son chien sur un commandement et signe visuel vers le plot suivant où le chien, avec un commandement, saute et reste. Il en va de même pour le troisième plot.

Depuis le troisième plot, le chien sur le commandement ou signe visuel pour le rappel « assis devant » court vers le maître et s'assoit tout près devant lui. Au commandement ou signe visuel, le chien se met en position de base.

Pointage

Courir de manière hésitante vers le point central ou un plot, s'écarter sensiblement du chemin le plus direct entre les plots, changement d'allure, sauter en hésitant ou quitter un plot de lui-même, aide du conducteur telle que commandements fréquents, ou faute à la fin de l'exercice aura une influence négative sur l'évaluation.

Si l'ordre des plots du tirage au sort n'est pas respecté ou si le conducteur quitte le point de départ, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant »

8. Porter et remettre du chien

10 points

Requis

- Position de départ : le chien peut être soulevé depuis le sol ou d'une position élevée (ex : une table)
- Un porteur.

Commandements autorisés

- Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de départ »
- Un commandement ou signe visuel pour le « assis devant »
- Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base »

Règles d'exécution

De la position de base, le conducteur peut donner un commandement ou signe visuel au chien pour « prendre la position de départ » afin de faciliter le transport du chien.

Le conducteur porte son chien sur une distance de 10 m et le remet à une deuxième personne. Pendant que le conducteur reste sur place, la deuxième personne porte le chien 10 m plus loin et le dépose au sol. Le chien reste sur place jusqu'à ce que le conducteur, sur instruction du juge, le rappelle avec un commandement ou signe visuel. Le chien revient joyeusement et rapidement et s'assoit tout près devant son maître. Au commandement ou signe visuel, le chien prend la position de base.

Le chien ne peut montrer aucune agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante. Lors du transport, le chien doit pouvoir bouger sa queue librement.

Pointage

Le chien qui ne se montre pas coopératif, est agité pendant le transport, gronde un peu ou s'écarte au moment où il est déposé au sol aura une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien saute lors du transport, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

Timidité excessive ou agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante mèneront à la disqualification.

9. Coucher sous diversion

20 points

Requis

- Deux endroits distincts pour mâle et femelle.

Commandements autorisés

- Un commandement ou signe visuel pour le « coucher »
- Un commandement ou signe visuel pour « assis »

Règles d'exécution

Avant le début des exercices du deuxième chien, le conducteur avec son chien sans laisse prend la position de base à l'endroit indiqué par le juge. Sur instruction du juge, le conducteur met son chien couché avec un commandement ou un signe visuel. Le conducteur va vers un autre endroit, distant d'au moins **40 pas**, indiqué par le juge et reste debout calmement face au chien. Le chien doit, sans influence du conducteur, rester calmement couché pendant que le deuxième chien exécute les exercices **de 1 à 8**.

Pendant la suite sans laisse de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes afin de participer à l'exercice puis retourne à sa place d'origine.

Sur instruction du juge, le conducteur rejoint son chien et se place à sa droite. Sur ordre du juge, le conducteur, avec un commandement ou un signe visuel, met son chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Pointage

Un couché nerveux du chien, se mettre en position assise ou debout trop tôt ou venir vers le maître lorsque celui-ci le rejoint, un comportement agité du conducteur et d'autres aides auront une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien ne **prend pas** la position **couchée** mais s'assied ou reste debout et reste quand même à l'endroit indiqué, l'exercice est évalué avec le qualificatif « **insuffisant** ». Si le chien quitte l'endroit indiqué de **plus de 3 mètres après la fin du quatrième exercice du deuxième chien**, une partie des points peut encore être attribuée.

Si le chien **quitte** l'endroit indiqué de plus de **3 mètres avant la fin du quatrième exercice du deuxième chien**, l'exercice est évalué avec **0 point**.

La partie obéissance et dextérité du concours prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

ECHELONS A ET B

EPREUVE DE RECHERCHE

SURFACE, PISTAGE ET DECOMBRES

Echelon A et B

Le concours consiste en :

- | | |
|---------------------------|------------|
| ➤ Travail de recherche | 200 points |
| ➤ Obéissance et dextérité | 100 points |
| ➤ Total maximum | 300 points |

Travail de recherche – PISTAGE, échelon A

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | |
|--|------------|
| Cotation maximum | 200 points |
| Départ de la piste | 10 points |
| Tenue de piste | 50 points |
| Identification de l'objet d'identification | 20 points |
| Objets: 5 x 8 points | 40 points |
| Désignation de la victime | 80 points |

Règles générales

Pose de la piste

- **Piste tracée par le traceur de piste** d'une longueur de 1000 pas (pas de 70 cm). Le tracé de la piste doit être adapté le plus naturellement possible au terrain et doit contenir des changements de terrain. Ces terrains peuvent être une zone forestière, des prés et des champs, ainsi que des franchissements de sentiers et de routes. Le traceur de piste trace au pas normal, il ne peut à aucun moment s'arrêter ou gratter le sol. Il doit fournir au juge un plan détaillé de son tracé avec des indications essentielles comme l'endroit des angles, des objets et des points de repère choisis pour le tracé de la piste. L'utilisation d'un **GPS** est admise. Le conducteur n'est pas autorisé à assister au traçage de la piste.
- **Quatre angles** qui peuvent être droits ou obtus.
- **Temps de refroidissement** : 90 minutes (1h30)
- **Départ de la piste**: l'objet d'identification (ne dépassant pas la taille d'une chaussure ou d'un vêtement réduit à cette taille) est déposé dans une aire de recherche mesurant 20 x 20 mètres. La ligne de base de cette surface est identifiée par des piquets à gauche et à droite. Le traceur de piste entre dans la surface de départ par un des côtés et dépose l'objet d'identification et s'arrête. Après avoir attendu quelques instants, le traceur effectue la piste à un pas normal selon les directives données.
- **Objets** : cinq objets d'usage courant bien imprégnés de l'odeur du traceur de piste, ne dépassant pas la taille d'une chaussure, de couleur s'harmonisant avec le terrain. Les objets sont posés sur la piste et non pas à côté. Le traceur de piste indique l'emplacement de chaque objet sur le plan de piste. Les objets sont numérotés ou décrits précisément.
- **Fin de la piste** : le traceur de piste s'assied ou se couche en fin de piste au moins 30 minutes avant le début de la recherche.
- **Délai d'exécution** : maximum 20 minutes, y compris la découverte de l'objet d'identification.

Commandements autorisés

Des commandements, encouragements ou des signes visuels répétés sont autorisés.

Règles d'exécution

Le conducteur attend avec son chien, prêt pour le travail de recherche, jusqu'à son appel. Le chien peut exécuter l'exercice en pistage libre ou avec une longe de 10 mètres attachée au collier en chaîne ou à un harnais de piste. Si le chien désigne par bringsel, celui-ci doit être attaché avant le début de la piste. Lors de la préparation du chien pour la piste, au départ et durant le travail, aucune contrainte ou usage de la force ne peut être exercé sur lui. Le conducteur se présente avec le chien en laisse auprès du juge.

Le chien peut désigner ou apporter les objets, ou les deux alternativement. Lorsque le chien désigne il peut le faire assis, debout ou couché. **La méthode de désignation ne doit pas obligatoirement être la même pour tous les objets.** Il peut également porter l'objet debout, assis (sur place) ou apporter l'objet au conducteur.

La désignation de la victime peut se faire par l'aboiement, le bringsel ou de manière libre (aller-retour maître/victime).

Le juge donne une description de la surface de départ derrière laquelle le conducteur peut se déplacer librement. Si nécessaire le conducteur peut enlever la longe du chien pour l'identification de l'objet de référence. Le chien doit **trouver** l'objet **d'identification** dans un délai de **3 minutes**, pendant lequel le conducteur peut encourager son chien par des commandements et/ou des signes visuels. Dès que l'objet d'identification a été trouvé, le conducteur remet ou non son chien en longe et débute la piste.

Si le chien prend la piste sans avoir trouvé l'objet d'identification, le conducteur peut faire arrêter son chien pour le remettre en longe ou s'il choisit le pistage libre, il peut le faire après l'avoir annoncé au juge.

Si le chien ne trouve pas la piste dans le temps accordé (3 minutes), le conducteur peut décider de continuer mais en respectant le temps total autorisé, à savoir 20 minutes. Le juge peut arrêter le travail de recherche si visiblement le chien ne cherche pas ou qu'il n'est clairement pas en mesure d'effectuer la piste dans le temps voulu.

Lors du travail de pistage, le chien doit suivre la trace laissée par le traceur, le conducteur suit à 10 mètres derrière le chien.

Le juge suit l'équipe maître-chien à une distance appropriée.

Le conducteur peut interrompre le travail de piste pour reposer son chien, tout en sachant que les arrêts sont décomptés du temps réglementaire imposé. Il peut également rafraîchir son chien, nettoyer ses yeux, son nez, l'abreuver.

Pendant la désignation du traceur de piste, le chien ne peut recevoir aucune aide du conducteur et/ou du traceur. Le conducteur doit confirmer la désignation au juge et peut rejoindre son chien après son autorisation préalable. Le chien doit clairement et intensivement désigner le traceur jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne. La désignation doit être faite dans un rayon de 2 mètres maximum autour du traceur.

Le travail de piste échelon A prend fin par la remise des objets trouvés, la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Pointage

Le juge évalue le travail de recherche dans la surface d'identification de l'objet de référence, la découverte de ce dernier, la tenue de piste, la découverte des objets dans un ordre chronologique et la découverte du traceur en fin de piste.

Le chien doit démontrer un comportement positif dans la recherche et un intérêt marqué pour les objets.

Des légers écarts du tracé de la piste ne sont pas incorrects pour autant que le chien reprenne la piste en toute autonomie.

Hors délai pour l'identification de l'objet de référence signifie 0 point attribué pour l'objet d'identification et 0 point pour le départ en piste.

Aucun point n'est attribué pour chaque objet non trouvé ou pas désigné d'une façon indépendante.

Si l'annonce de la découverte du traceur en fin de piste a été stimulée par le conducteur ou le traceur, ou que le chien s'éloigne de plus de 2 mètres de la victime (traceur), aucun point ne sera attribué.

Tout harcèlement envers le traceur (victime) par le chien aura une influence négative sur l'évaluation.

Le juge a le droit d'interrompre le travail s'il est convaincu que le chien ne peut plus travailler par ses propres moyens.

On ne peut réussir le test si la victime (traceur) n'est pas découverte.

Toute blessure occasionnée au traceur par le chien mène à la disqualification.

Travail de recherche – PISTAGE, échelon B

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | |
|---------------------------|------------|
| Cotation maximum | 200 points |
| Départ de la piste | 10 points |
| Tenue de la piste | 50 points |
| Objet d'identification | 20 points |
| Objets: 8 x 5 points | 40 points |
| Désignation de la victime | 80 points |

Règles générales

Pose de la piste

- **Piste tracée par le traceur** d'une longueur de 2000 pas (pas de 70 cm).
- **Temps d'attente** : 180 minutes (3h00).
- **Huit angles** qui peuvent être droits, aigus ou obtus.
Le trajet de la piste doit être adapté le plus naturellement possible au terrain et doit contenir des changements de terrain. Le terrain peut se composer de forêt, des prés et des champs, ainsi que comprendre des traversées de sentiers et de rues. Le traceur fait la piste au pas normal, il ne peut à aucun moment s'arrêter ou gratter le sol. Le traceur doit transmettre un plan de piste précis au juge avec toutes les informations nécessaires, comme l'endroit de dépôt des objets et des repères pris pour le tracé de la piste. Un enregistrement **GPS** est admis. Le conducteur n'est pas autorisé à assister au traçage de la piste.
- **Départ de la piste**: l'objet d'identification (ne dépassant pas la taille d'une chaussure ou, d'un vêtement réduit à cette taille) doit être déposé dans une surface mesurant 30 x 30 mètres. La ligne de base de cette surface est identifiée par deux piquets, un planté à gauche et l'autre à droite. Le traceur entre dans la surface de départ du côté droit ou du côté gauche et place l'objet d'identification dans cette surface au début de la piste. Après avoir attendu quelques instants, le traceur continue au pas normal dans la direction indiquée.
- **Objets** : huit objets d'usage courant, bien imprégnés de l'odeur du traceur, ne dépassant pas la taille d'une chaussure ou d'un vêtement réduit à cette taille, et de couleur s'harmonisant avec la nature du terrain. Les objets sont posés sur la piste et non pas à côté. Le traceur doit indiquer l'endroit de chaque objet sur le plan de piste. Les objets sont numérotés ou décrits précisément.
- **Fin de la piste** : le traceur de piste s'assied ou se couche en fin de piste au moins 30 minutes avant le début de la recherche.
- **Délai d'exécution**: maximum 45 minutes, y compris la découverte de l'objet d'identification.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Le conducteur attend avec son chien, prêt pour le travail de recherche, jusqu'à son appel. Cet exercice peut être exécuté en pistage libre ou avec une longe de 10 mètres attachée au collier en chaîne ou à un harnais de piste. Si le chien désigne par bringsel, celui-ci doit être attaché au collier avant le début de la piste.

Lors de la préparation du chien pour la piste, à la mise au départ et durant le travail, aucune contrainte ne peut être exercée sur lui.

Le conducteur se présente avec le chien en laisse auprès du juge. Le chien peut désigner ou apporter les objets, ou les deux alternativement. Lorsque le chien porte l'objet, il peut le faire assis, debout (sur place) ou apporter l'objet au conducteur. La désignation peut avoir lieu en position assise, couchée ou debout et pas obligatoirement de la même façon pour tous les objets. Les méthodes de désignation autorisées à la découverte du traceur de piste sont : aboyer, bringsel ou désignation libre.

Le juge donne une description de la surface de départ derrière laquelle le conducteur peut se déplacer librement.

Si nécessaire, le conducteur peut travailler en libre pour identifier l'objet de référence avec les commandements adéquats. Le chien doit trouver l'objet d'identification dans un délai de 3 minutes, pendant lequel le conducteur peut encourager son chien par des commandements et/ou des signes visuels. Dès que l'objet d'identification a été trouvé, le conducteur remet éventuellement son chien en longe et le met en piste.

Si le chien prend la piste sans avoir trouvé l'objet d'identification, le conducteur peut faire arrêter son chien pour l'attacher ou le suivre en pistage libre après en avoir informé le juge.

Si le chien ne découvre pas l'objet de référence mais prend quand même la piste, il peut continuer le travail de recherche comme indiqué ci-avant.

Si le chien ne trouve pas la piste, dans le temps accordé dans la zone de recherche (3 minutes), le conducteur peut quand même décider de maintenir son chien dans la recherche du début de la piste au détriment du temps pour le travail de pistage. Le juge peut arrêter le travail de recherche si le chien refuse clairement le travail ou s'il n'est pas en mesure de le faire dans le temps imparti.

Lors du travail de pistage, le chien doit suivre la piste, le conducteur suit à 10 mètres derrière le chien.

Le juge suit l'équipe maître-chien à une distance appropriée.

Le conducteur peut interrompre le travail de piste. Les pauses demandées sont comptées comme temps de travail.

Le conducteur est autorisé pendant le travail de piste à nettoyer la tête, les yeux et le nez de son chien. Eventuellement il peut l'abreuver.

Pendant la désignation du traceur, le chien ne peut recevoir aucune aide du maître et/ou du traceur. Le conducteur doit confirmer la désignation au juge et peut rejoindre son chien seulement après autorisation du juge. Le chien doit désigner clairement et intensivement le traceur (victime) jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne. La désignation doit être faite dans un rayon de 2 mètres maximum autour du traceur.

Le travail de piste, échelon B prend fin par la remise des objets trouvés, la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Pointage

Le juge évalue le travail dans la surface de départ, la découverte de l'objet d'identification, le départ de piste et le travail de pistage, l'examen des objets trouvés dans l'ordre chronologique et la désignation indépendante du traceur par le chien.

Le chien doit montrer un comportement de recherche positif et un intérêt marqué pour les objets.

Légèrement dévier de la piste n'est pas considéré comme fautif, pour autant que le chien reprenne la piste en toute autonomie.

Le dépassement du temps d'exécution du départ de piste entraîne une évaluation de 0 point pour le départ de piste et de l'objet d'identification.

Chaque objet non trouvé ou non désigné d'une façon indépendante par le chien est évalué avec 0 point.

Si la désignation du traceur est provoquée par le conducteur et/ou le traceur ou si le chien s'éloigne de plus de 2 mètres du traceur, la désignation est évaluée avec 0 point.

Tout harcèlement du traceur par le chien aura une influence négative sur l'évaluation.

Le juge peut, à tout moment, arrêter le travail s'il a la conviction que le chien ne peut continuer la recherche par ses propres moyens.

Si le traceur n'est pas découvert, l'épreuve ne peut être réussie.

Des dommages corporels au traceur causés par le chien mèneront à la disqualification.

Travail de recherche – SURFACE, échelon A.

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------------|---|------------|
| Cotation maximum | | 200 points |
| Dirigeabilité | Coopération avec le conducteur, promptitude et détermination d'exécuter les ordres reçus tout en maintenant une grande motivation de recherche. | 30 points |
| Intensité de recherche | Propre envie de recherche, comportement de recherche, tempérament, motivation, enthousiasme, aptitude. | 10 points |
| Mobilité | Capacité d'agilité face aux obstacles à franchir. | 10 points |
| Indépendance | Développement du dynamisme d'autonomie dans le travail de recherche. | 10 points |
| Tactique du conducteur | Bonne exécution des tactiques choisies et la pertinence de ces dernières, maîtrise du développement de la recherche par le conducteur. | 20 points |
| Désignation | 2 victimes, pour un maximum de 60 points chacune, avec déduction de points en cas de fausse désignation | 120 points |

Règles générales

- **Surface** : 100 m x 200 m, terrain ouvert et couvert.
- **Victimes** : 2 victimes.
Les endroits où sont cachées les victimes permettent la visibilité et le contact physique entre le chien et les victimes. Les cachettes pour les victimes doivent être distantes de 10 mètres au moins. La position des victimes peut être changée après chaque chien. Les cachettes employées pour une recherche peuvent être réutilisées pour la recherche suivante. Les victimes sont en position 10 minutes avant que le chien commence la recherche. Les victimes sont les assistants du juge, elles doivent être assises ou couchées et se comporter tranquillement, sans prêter de l'aide d'aucune manière au conducteur et/ou au chien.
- **Personnel aidant** : jusqu'à 15 minutes avant le début de la première recherche, plusieurs personnes avec un chien marchent çà et là sur le terrain.
- **Temps d'exécution** : max. 15 minutes.
Le temps d'exécution commence au premier départ du chien.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Le conducteur attend avec son chien, prêt pour le travail de recherche, hors de vue et d'audibilité du terrain de recherche jusqu'à son appel. Le chien peut porter un harnais d'identification ou de sécurité et/ou un collier à larges mailles. Le juge **décrit verbalement** le terrain de recherche, qui est visiblement délimité ou dont les limites naturelles sont clairement identifiables. Il détermine la direction de recherche au début de l'épreuve. Le conducteur doit se déplacer uniquement sur le sentier, passage, chemin de traverse médian (qui divise en deux parties égales la zone de recherche) qui est identifié tous les 50 mètres. Le conducteur est libre de commencer par une recherche rudimentaire et après, sans perte de points, **à la fin de la ligne médiane**, et cela autant de fois qu'il le souhaite, reprendre la recherche dans la direction opposée.

Le conducteur annonce le type de désignation de son chien au juge avant le début de la recherche. Les méthodes de désignation autorisées sont : aboyer, bringsel ou désignation libre.

Le conducteur envoie son chien en recherche. Lorsque le chien s'est clairement éloigné du conducteur, le juge donne l'autorisation au maître de quitter le point de départ. Le chien doit fouiller le terrain de recherche en profondeur alternativement à gauche et à droite suivant les indications du conducteur. Des recherches en arrière occasionnelles ne sont pas fautives. La recherche dans la direction opposée, ou revenir sur ses pas, n'est autorisée que si le conducteur a atteint la fin de l'axe médian du terrain de recherche.

Pendant la désignation de la victime, le chien ne peut recevoir aucune aide du conducteur et/ou des victimes. Le conducteur doit confirmer la désignation au juge et peut rejoindre son chien après autorisation de celui-ci. Le chien doit désigner clairement et intensivement la victime jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne. La désignation doit être faite dans un rayon de 2 mètres maximum autour de la victime.

La recherche se poursuit après autorisation du juge et à l'endroit où le conducteur se trouvait quand il a confirmé la désignation de la victime.

Le travail de recherche en surface, échelon A prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Pointage

Des manquements dans la maniabilité, l'intensité du travail, la mobilité ou l'indépendance du chien ainsi que le harcèlement d'une victime par le chien auront une influence négative sur l'évaluation.

Une désignation qui n'est pas confirmée par le conducteur est fautive, mais n'est pas évaluée comme une fausse désignation.

Si la désignation de la victime est provoquée par le conducteur et/ou la victime ou si le chien s'éloigne de plus de 2 mètres de la victime, la désignation de la victime est évaluée avec 0 point.

Une première fausse désignation entraîne une perte de 40 points.

Une deuxième fausse désignation entraîne l'arrêt du travail de recherche.

Si une des victimes n'est pas découverte, l'épreuve ne peut être réussie, le résultat maximal est de 139 points.

Des dommages corporels à une victime causés par le chien mèneront à la disqualification.

Travail de recherche – SURFACE, échelon B.

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------------|---|------------|
| Cotation maximum | | 200 points |
| Dirigeabilité | Coopération du chien avec le conducteur, promptitude et volonté d'exécution des ordres en maintenant une motivation de recherche. | 20 points |
| Intensité de recherche | Dynamisme, comportement, tempérament, motivation, enthousiasme, aptitude du chien pendant la recherche. | 10 points |
| Mobilité | Capacité d'agilité face aux obstacles à franchir. | 10 points |
| Indépendance | Importance de l'autonomie du chien pendant le développement de l'exercice. | 10 points |
| Tactique du conducteur | Vue d'ensemble, qualité de la tactique choisie et son implémentation, supervision du conducteur pendant le travail de recherche. | 30 points |
| Désignation | 3 victimes, pour un maximum de 40 points chacune, avec déduction de points en cas de fausse désignation | 120 points |

Règles générales

- **Surface de recherche** : de 35.000 à 40.000 m², au moins 50% consistant en zone couverte ou bâtiments.
- **Victimes** : 3 victimes.
Les endroits où sont cachées les victimes peuvent permettre la visibilité et/ou le contact physique entre le chien et les victimes, des cachettes en hauteur spécifiques à la topographie du terrain de recherche choisi et qui ne permettent pas la visibilité ou l'accessibilité pour le chien sont autorisées. Les cachettes doivent être distantes de 10 mètres au moins. Des cachettes placées jusqu'à deux mètres de hauteur sont autorisées. La position des victimes peut être changée après chaque chien. Les cachettes employées pour une recherche précédente peuvent être réutilisées. Les victimes doivent être en position 15 minutes avant que le chien commence sa recherche. Les victimes sont les assistants du juge, doivent être assises ou couchées et se comporter tranquillement, sans prêter de l'aide d'aucune manière au conducteur et/ou au chien.
- **Personnel aidant** : chaque jour de test la zone de recherche doit être parcourue dans tous les sens par plusieurs personnes avec un chien au moins quinze minutes avant le départ du 1er concurrent.
- **Temps d'exécution** : max. 30 minutes.
Le temps d'exécution commence au premier départ du chien.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Jusqu'à son appel, le conducteur attend avec son chien, prêt pour le travail de recherche, hors de vue et d'audibilité du terrain de recherche. Le chien peut porter un harnais de désignation/sécurité et/ou un collier-chaîne à larges mailles. Le conducteur reçoit comme description du terrain une **esquisse** du terrain de recherche **ou** une **carte topographique** de ce dernier. Le terrain de recherche est visiblement délimité ou les limites naturelles sont clairement identifiables. Le juge peut interdire au conducteur le passage d'un côté de la zone de recherche.

Avant le début de la recherche, le conducteur annonce le type de désignation de son chien au juge. Les méthodes de désignation autorisées des victimes sont : aboyer, bringsel ou désignation libre.

La tactique de recherche est librement choisie par le conducteur qui l'annonce au juge avant le début du test. Les changements de tactique pendant la recherche doivent être communiqués au juge, dans ce cas le temps imparti pour la recherche continue.

Le temps d'exécution commence après l'annonce de la tactique par le conducteur au premier départ du chien.

Le chien doit parcourir la zone de recherche en profondeur sous les instructions du conducteur. Des recherches en arrière occasionnelles ne sont pas fautes. La recherche dans la direction opposée est autorisée.

Pendant la désignation de la victime, le chien ne peut recevoir aucune aide du conducteur et/ou des victimes. Le conducteur doit confirmer la désignation au juge et peut rejoindre son chien après son autorisation explicite. Le chien doit désigner clairement et intensivement la victime jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne. La désignation doit être faite dans un rayon de 2 mètres maximum autour de la victime. Dans le cas de cachettes en hauteur, le chien doit rester dans la zone de l'odeur. La recherche se poursuit après autorisation du juge et à l'endroit où le conducteur se trouvait quand il a confirmé la désignation.

Le travail de recherche en surface, échelon B prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Pointage

Des manquements dans la tactique du conducteur ainsi que dans la maniabilité, l'intensité du travail, la mobilité ou l'indépendance du chien ainsi que le harcèlement d'une victime par le chien auront une influence négative sur l'évaluation. Une désignation qui n'est pas confirmée par le conducteur est fautive, mais n'est pas évaluée comme une fausse désignation.

Si la désignation de la victime est provoquée par le conducteur et/ou la victime ou si le chien s'éloigne de plus de 2 mètres de la victime, la désignation de la victime est évaluée avec 0 point.

Une première fausse désignation entraîne une perte de 40 points.

Une deuxième fausse désignation entraîne l'arrêt du travail de recherche.

Si une des victimes n'est pas découverte, l'épreuve ne peut être réussie, le résultat maximal est de 139 points.

Des dommages corporels à une victime causés par le chien mèneront à la disqualification.

Travail de recherche – DECOMBRES, échelon A.

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------------|---|------------|
| Cotation maximum | | 200 points |
| Dirigeabilité | Coopération avec le conducteur, promptitude et détermination d'exécuter les ordres reçus tout en maintenant une grande motivation de recherche. | 20 points |
| Intensité de recherche | Dynamisme de recherche, indépendance, comportement, tempérament, enthousiasme et aptitude. | 10 points |
| Mobilité | Capacité d'agilité face aux obstacles à franchir. | 10 points |
| Indépendance | Développement du dynamisme d'autonomie dans la recherche. | 10 points |
| Tactique du conducteur | Adaptation de la tactique de recherche, attitude du conducteur pendant le travail de recherche | 30 points |
| Désignation | 2 victimes, pour un maximum de 60 points chacune, avec déduction de point en cas de fausse désignation | 120 points |

Règles générales

- **Terrain de recherche** : constructions effondrées et partiellement effondrées pouvant être constituées de différents matériaux de construction, au moins 800 à 1000 m², sur un ou plusieurs étages.
Un terrain de décombres niveau A présente des espaces sombres ou des trous et des cachettes d'une profondeur d'environ 1 mètre. Une surface de recherche constituée uniquement de bâtiments non effondrés n'est pas autorisée, mais des espaces distincts peuvent être inclus dans le terrain de recherche. Le terrain de recherche permet une vue globale au conducteur et au juge.
- **Victimes** : 2 personnes.
Les cachettes ne permettent pas la visibilité et le contact physique entre le chien et la victime. Les recouvrements doivent être les plus discrets possibles. La distance entre les victimes doit être suffisante pour qu'une désignation claire soit possible. Les cachettes employées peuvent être réutilisées pour une recherche suivante, mais en changeant de cachette le risque de fausse désignation doit être exclu. Les cachettes utilisées resteront ouvertes lorsqu'elles ne sont pas utilisées. Les victimes sont en position 15 minutes avant que le chien commence la recherche. Toutes les mesures de sécurité sont prises. Les victimes sont les assistants du juge et doivent se comporter tranquillement, sans prêter d'aide d'aucune manière au conducteur et/ou au chien. Sur ordre du juge, les victimes désignées sont aidées pour sortir de leur cachette.
- **Distraction** : feu, moteurs en marche, martèlement, bruits de tambour etc.
- **Personnel aidant** : jusqu'à 15 minutes avant le début du 1^{er} test plusieurs personnes, avec un chien, parcourent la zone de recherche. Juste avant le départ du chien en recherche et pendant le déroulement de l'exercice, le terrain est parcouru par 2 personnes sans chien.
- **Temps d'exécution** : max. 20 minutes.
Le temps d'exécution commence au premier départ du chien.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Jusqu'à son appel, le conducteur attend avec son chien prêt pour le travail de recherche. La zone du test doit être hors de vue et d'audibilité. Le conducteur reçoit une **esquisse** du terrain de recherche. Le terrain de recherche est visiblement délimité ou les limites naturelles sont clairement identifiables.

La tactique de recherche est librement choisie par le conducteur qui l'annonce au juge avant le début de l'exercice. Les changements de tactique pendant la recherche doivent être communiqués au juge, dans ce cas le temps d'exécution continue.

Avant le début de la recherche, le conducteur annonce le type de désignation de son chien, au juge. Les méthodes de désignation des victimes sont : aboyer, bringsel ou désignation libre.

Le conducteur choisit l'endroit pour le début de la recherche. Le chien **ne porte** ni harnais de désignation/sécurité ou de collier. En cas de bringsel, un collier pour attacher le bringsel, qui doit disposer d'un mécanisme qui protège le chien contre des blessures, est admis. Le chien doit fouiller le terrain de recherche suivant les instructions du conducteur. Le conducteur peut rentrer dans la zone du test qu'après autorisation du juge.

Pendant la désignation de la victime, le chien ne peut recevoir aucune aide du conducteur et/ou des victimes. Le conducteur doit confirmer la désignation au juge et peut rejoindre son chien après autorisation explicite de ce dernier. Le chien doit désigner clairement et intensivement l'endroit d'où émane l'odeur de la cachette jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne. Le conducteur doit clairement identifier l'endroit où le chien détecte l'odeur.

Sur indication du juge le chien est remis en recherche. Le conducteur peut remettre son chien en recherche à partir de sa position. Cette relance est autorisée à partir de l'endroit de la désignation ou à partir du bord du terrain de recherche. Le conducteur quitte alors le terrain de recherche.

Le travail de recherche en décombres, échelon A, prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Pointage

Des manquements dans la tactique du conducteur ainsi que dans la maniabilité, l'intensité du travail, la mobilité ou l'indépendance du chien auront une influence négative sur l'évaluation. Une désignation qui n'est pas confirmée par le conducteur est fautive, mais n'est pas évaluée comme une fausse désignation.

Si la désignation de la victime est provoquée par le conducteur et/ou la victime, la désignation de la victime est évaluée avec 0 point.

Une première fausse désignation entraîne une perte de 40 points.

Une deuxième fausse désignation entraîne l'arrêt du travail de recherche.

Si une des victimes n'est pas découverte, l'épreuve ne peut être réussie, le résultat maximal dans ce cas est de 139 points.

Travail de recherche – DECOMBRES, échelon B.

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------------|---|------------|
| Cotation maximum | | 200 points |
| Dirigeabilité | Coopération avec le conducteur, promptitude et détermination d'exécuter les ordres reçus tout en maintenant une grande motivation de recherche. | 20 points |
| Intensité de recherche | Dynamisme de recherche, indépendance, comportement, tempérament, enthousiasme et aptitude. | 10 points |
| Mobilité | Capacité d'agilité face aux obstacles à franchir. | 10 points |
| Indépendance | Développement du dynamisme d'autonomie dans la recherche. | 10 points |
| Tactique du conducteur | Adaptation de la tactique de recherche, attitude du conducteur pendant le travail de recherche | 30 points |
| Désignation | 3 victimes, pour un maximum de 40 points chacune, avec déduction de point en cas de fausse désignation. | 120 points |

Règles générales

- **Terrain de recherche :**
Constructions effondrées et partiellement effondrées, peut être constitué de différents matériaux de construction, au moins 1200 à 1500 m², sur un ou plusieurs étages. Un terrain de décombe niveau B contient au moins 6 cachettes parmi lesquelles 2 au moins sont des espaces sombres ou des trous, 2 cachettes au moins d'une profondeur d'environ 2 mètres ou 2 au moins placées en hauteur à au moins 2 mètres. Le terrain de recherche possède au moins deux des variantes de cachettes. Uniquement des bâtiments non effondrés pour la recherche ne sont pas autorisés, mais des espaces distincts peuvent être inclus dans le terrain de recherche.
- **Victimes :** 3 personnes.
L'endroit où est cachée la victime ne permet pas la visibilité et le contact physique entre le chien et la victime. Les recouvrements doivent être les plus discrets possibles. La distance entre les victimes doit être en sorte qu'une désignation claire soit possible et ne porte pas à confusion. Les cachettes employées pour une recherche peuvent être réutilisées pour une recherche suivante, en changeant de cachette le risque de fausse désignation doit être exclu. Les cachettes utilisées resteront ouvertes lorsqu'elles ne sont pas utilisées. Les victimes sont en position 15 minutes avant que le chien commence la recherche. Toutes les mesures de sécurité sont prises. Les victimes sont les assistants du juge, et doivent se comporter tranquillement, sans prêter d'aide d'aucune manière au conducteur et/ou au chien. Les victimes désignées sont, sur indication du juge, aidées pour sortir de leur cachette.
- **Distraction :** feu, moteurs en marche, martèlement, bruits de tambour etc.
- **Personnel aidant :** jusqu'à 15 minutes avant le début de la première recherche, plusieurs personnes avec un chien parcourent dans tous les sens le terrain. Juste avant le départ du chien en recherche et pendant le travail de recherche du chien, le terrain est parcouru par plusieurs personnes sans chien.
- **Temps d'exécution:** max. 30 minutes.
Le temps d'exécution commence au premier départ du chien.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Jusqu'à son appel, le conducteur attend avec son chien, prêt pour le travail de recherche, hors de vue et d'audibilité de la zone de recherche. Le conducteur reçoit une esquisse du terrain de recherche. Le terrain de recherche est visiblement délimité ou les limites naturelles sont clairement identifiables.

La tactique de recherche est librement prise par le conducteur qui l'annonce au juge avant le début de la recherche. Les changements de tactique pendant la recherche doivent être communiqués au juge, dans ce cas le temps d'exécution continue.

Avant le début de la recherche, le conducteur annonce le type de désignation de son chien au juge. Les méthodes de désignation de la victime sont : aboyer, bringsel ou désignation libre.

Le conducteur met son chien, prêt pour le travail de recherche, à l'endroit de son choix. Le chien ne porte ni harnais d'identification/sécurité ni de collier. En cas de bringsel, un collier pour attacher le bringsel, qui doit disposer d'un mécanisme qui protège le chien contre des blessures, est admis. Le chien doit fouiller le terrain de recherche suivant les instructions du conducteur. Le conducteur peut rentrer dans la zone du test qu'après autorisation du juge.

Pendant la désignation de la victime, le chien ne peut recevoir aucune aide du conducteur et/ou des victimes. Le conducteur doit confirmer la désignation au juge et ne peut rejoindre son chien qu'après autorisation explicite de ce dernier. Le chien doit désigner clairement et intensivement l'endroit d'où émane l'odeur de la cachette jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne. Le conducteur doit clairement identifier l'endroit où le chien détecte l'odeur.

Sur indication du juge, le chien est remis en recherche. Le conducteur peut remettre son chien en recherche à partir d'où il se trouve. Cette relance est autorisée à partir de l'endroit de la désignation ou à partir du bord du terrain de recherche. Le conducteur quitte alors le terrain de recherche.

Le travail de recherche en décombres, échelon B, prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Pointage

Des manquements dans la tactique du conducteur ainsi que dans la maniabilité, l'intensité du travail, la mobilité ou l'indépendance du chien auront une influence négative sur l'évaluation. Une désignation qui n'est pas confirmée par le conducteur est fautive, mais n'est pas évaluée comme une fausse désignation.

Si la désignation de la victime est provoquée par le conducteur et/ou la victime, la désignation de la victime est évaluée avec 0 point.

Une première fausse désignation entraîne une perte de 40 points.

Une deuxième fausse désignation entraîne l'arrêt du travail de recherche.

Si une des victimes n'est pas découverte, l'épreuve ne peut être réussie, le résultat maximal sera alors de 139 points.

**TEST DE QUALIFICATION POUR CHIENS
DE SAUVETAGE**

OBEISSANCE ET DEXTERITE

AVALANCHE

Obéissance et dextérité

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------|--|------------|
| Cotation maximum | | 100 points |
| Exercice 1 | suite en laisse | 10 points |
| Exercice 2 | traverser en laisse un groupe de personnes | 15 points |
| Exercice 3 | suite sans laisse | 10 points |
| Exercice 4 | moyens de transport | 10 points |
| Exercice 5 | porter et remettre | 10 points |
| Exercice 6 | couché sous diversion | 15 points |
| Exercice 7 | suite en skis ou en raquettes | 15 points |
| Exercice 8 | diriger à distance | 15 points |

Règles générales

L'obéissance et la dextérité doivent être effectuées dans la neige.

Le début et l'exécution des exercices sont annoncés par le juge ou par une personne désignée par ce dernier. Le chien doit effectuer les exercices avec entrain et rapidité. En position de base, le chien est assis droit et tout près à la gauche du conducteur, son épaule se trouve à la hauteur du genou de celui-ci.

Deux coups de feu (calibre 6 - 9 millimètres) sont employés comme distraction pendant la suite sans laisse. Le chien doit rester indifférent aux coups de feu. Si le chien se montre peureux, il sera disqualifié. Le fait que le chien devienne agité aux coups de feu est fautif mais n'entraîne pas l'exclusion s'il reste sous contrôle du conducteur. Seul un chien indifférent aux coups de feu peut obtenir un maximum de points.

La présentation de début et fin d'épreuve ainsi que les exercices 1 et 2 se font en laisse.

1. Suite en laisse

10 points

Requis

Le schéma de la suite en laisse et sans laisse pour le test de qualification doit être suivi. La seule exception permise au juge, en fonction de la topographie du terrain et de sa disposition, est de changer la direction des angles. Ce changement s'applique à tous les participants.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour chaque départ et chaque changement d'allure est autorisé.

Règles d'exécution

A partir de la position de base et au commandement du conducteur, le chien suit attentivement, joyeusement et correctement du côté gauche du conducteur. Lors de l'arrêt, le chien, sans commandement, doit s'asseoir immédiatement, indépendamment et correctement.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite ; après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit alors effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course au pas lent doit être réalisé abruptement sans passer par le pas normal.

Ensuite, l'équipe maître-chien après quelques pas au pas normal, fait sans changement d'allure un premier angle, suivi de 20 à 25 pas, puis fait un deuxième angle, suivi de 25 à 30 pas, puis fait un demi-tour et prend la position de base après 10 à 15 pas. Ensuite, après 10 à 15 pas au pas normal, il effectue un angle suivi de 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane où il prend la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, effectue un assis lent ou hésitant, manque de gaieté ainsi que des commandements et des signes visuels supplémentaires ou aide corporelle du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

2. Traverser en laisse un groupe de personnes

15 points

Requis

Le groupe se compose d'au moins 4 personnes, dont 2 avec chacune un chien en laisse (mâle et femelle). Le groupe tourne en rond dans le sens des aiguilles d'une montre.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour « marcher au pied » à chaque départ est autorisé.

Règles d'exécution

De la position de base, le conducteur marche au pas normal avec son chien en laisse en sens inverse des aiguilles d'une montre et à l'extérieur du groupe de sorte que le chien croise de face chaque animal du groupe. L'équipe maître-chien s'arrête pendant que le groupe continue de marcher jusqu'à ce qu'au moins une personne du groupe (sans chien) croise l'équipe maître-chien.

Ensuite le conducteur traverse au pas normal et suivant la forme d'un huit le groupe à l'arrêt mais marchant sur place, puis s'arrête au milieu du groupe et son chien prend indépendamment la position de base. Finalement l'équipe maître-chien redémarre et quitte le groupe qui reprend sa marche au pas normal et termine l'exercice par la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, effectue un assis lent ou hésitant, manque de gaieté ainsi que des commandements et signes visuels supplémentaires ou aide corporelle du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

3. Suite sans laisse

15 points

Requis

Le schéma de la suite en laisse et sans laisse pour le test de qualification doit être suivi. La seule exception permise au juge, en fonction de la disposition du terrain ou de sa topographie, est de changer la direction des angles. Ce changement s'applique à tous les participants.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour chaque départ et chaque changement d'allure est autorisé.

Règles d'exécution

A partir de la position de base et au commandement du conducteur, le chien suit attentivement, joyeusement et correctement du côté gauche du conducteur. Lors de l'arrêt, le chien, sans commandement, doit s'asseoir immédiatement, indépendamment et correctement.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite; après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit alors effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course au pas lent doit être réalisé abruptement sans passer par le pas normal.

Ensuite l'équipe maître-chien, après quelques pas au pas normal, effectue sans changement d'allure un premier angle, suivi de 20 à 25 pas, puis un deuxième angle, suivi de 25 à 30 pas, puis un demi-tour et prend la position de base après 10 à 15 pas. Ensuite, après 10 à 15 pas au pas normal, il effectue un angle suivi de 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane où il prend la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, effectue un assis lent ou hésitant, manque de gaieté ainsi que les commandements et signes visuels supplémentaires ou aide corporelle du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

4. Moyens de transport

10 points

Requis

- Engins de piste, télécabines, hélicoptère ou similaires.

Commandements autorisés

Une commande vocale et / ou un signe visuel pour « monter ».

Un commandement pour «l'immobiliser ».

Un commandement et/ou un signe visuel pour « prendre la position de base ».

Règles d'exécution

Le conducteur et son chien se mettent à une distance appropriée du moyen de transport en position de base et **sans laisse**. Tous les moyens de transport habituels peuvent être utilisés en respectant les consignes de sécurité. Le chien est placé sur ou dans le moyen de transport. Durant le transport, le chien doit se comporter calmement. Après le parcours ou le vol, le conducteur descend avec son chien, le place hors de la trajectoire de l'engin au sol et, avec un commandement ou un geste, le met dans la position de base.

Pointage

Le chien qui se montre peu coopératif ou manque d'assurance lors de l'embarquement ou le débarquement aura une influence négative sur l'évaluation.

5. Porter et remettre du chien

10 points

Requis

- Position de départ : le chien peut être soulevé depuis le sol ou d'une position élevée (ex: une table).
- Un porteur.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

De la position de base, le conducteur peut donner plusieurs commandements et signes visuels au chien pour prendre la position de départ afin de faciliter le transport du chien.

Le conducteur porte son chien sur une distance de 10 m et le remet à une deuxième personne. La deuxième personne porte le chien 10 m plus loin et le dépose au sol. Le conducteur accompagne la deuxième personne. Il peut parler au chien, mais ne peut le toucher. La deuxième personne dépose le chien au sol et le conducteur met son chien en position de base.

Le chien ne peut montrer aucune agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante. Lors du transport le chien doit pouvoir bouger sa queue librement.

Pointage

Le chien qui ne se montre pas coopératif, est agité pendant le portage, gronde un peu ou s'écarte au moment où il est déposé au sol aura une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien saute lors du transport, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

Une timidité excessive ou de l'agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante mèneront à la disqualification.

6. Coucher sous diversion

15 points

Requis

Deux endroits distincts pour mâle et femelle.

Commandements autorisés

Un commandement ou un signe visuel pour le «coucher».

Un commandement ou un signe visuel pour «assis».

Règles d'exécution

Avant le début des exercices du deuxième chien, le conducteur avec son chien sans laisse prend la position de base à l'endroit indiqué par le juge. Sur instruction du juge, le conducteur met son chien, avec un commandement ou un signe visuel pour le «coucher». Le conducteur part à une distance d'au moins 30 pas, à un endroit indiqué par le juge et reste calmement debout face au chien. Le chien doit, sans influence du conducteur, rester calmement couché pendant que le deuxième chien exécute les exercices de **1 à 5**.

Pendant l'exercice 2 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes afin de participer à l'exercice, puis retourne à sa place d'origine.

Sur instruction du juge, le conducteur rejoint son chien et se place à sa droite. Sur ordre du juge, le conducteur, sur un commandement ou un signe visuel, met son chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Pointage

Un coucher nerveux du chien, se mettre en position assise ou debout trop tôt ou venir vers le conducteur lorsqu'il le rejoint, un comportement agité du conducteur et d'autres aides auront une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien ne prend pas la position couchée mais s'assied ou reste debout, mais reste quand même à l'endroit indiqué, l'exercice est évalué avec le qualificatif «insuffisant».

Si le chien quitte l'endroit indiqué de plus de 3 mètres après la fin du quatrième exercice du deuxième chien, une partie des points peut encore être attribuée.

Si le chien quitte l'endroit indiqué de plus de 3 mètres avant la fin du quatrième exercice du deuxième chien, l'exercice est évalué avec 0 point.

7. Suite en ski ou en raquettes

15 points

Requis

La suite est à effectuer avec des skis de randonnée ou des raquettes.

Commandements autorisés

Un commandement et/ou un signe visuel pour la «suite».

Un commandement ou un signe visuel pour la «position de base».

Règles d'exécution

Le conducteur se met avec son chien, sans laisse, en position de base. A partir de là, le conducteur avance sur un trajet d'environ 150 m, qui lui est indiqué par le juge avec au moins un changement de direction. En démarrant, le conducteur donne le commandement à son chien et/ou un signe visuel, ce qui peut se répéter durant tout l'exercice. Ce dernier doit se placer immédiatement derrière son maître, sans le gêner. De même, il ne doit pas sortir de la piste, devancer ou traîner.

Pointage

Le chien qui sort de la piste, devance le conducteur ou traîne pendant l'exercice aura une influence négative sur l'évaluation.

8. Diriger à distance

15 points

Requis

- 1 marquage pour le point de départ.
- zones distinctes espacées de 20 m les unes des autres et du point de départ.

Commandements autorisés

Un commandement pour «arrêter» aux zones.

Un commandement et signe visuel pour «courir vers l'une des zones».

Un commandement ou signe visuel pour «le rappel».

Un commandement ou signe visuel pour «prendre la position de base».

Règles d'exécution

L'ordre dans lequel le chien doit enchaîner les zones est déterminé par le juge au début de l'exercice. Le conducteur avec son chien sans laisse se place en position de base au point de départ. Sur instruction du juge, le conducteur envoie son chien, sans changer de position, avec un commandement et signe visuel pour « courir vers la première zone » clairement marqué à environ 20 m. Quand le chien a atteint cet endroit, le conducteur donne le commandement pour « s'arrêter » sur la zone. Ensuite, le conducteur envoie son chien sur un commandement et signe visuel vers la zone suivante, où le chien avec un commandement doit s'immobiliser.

Depuis la deuxième zone, le chien sur le commandement ou signe visuel pour le rappel « assis devant » court vers le maître et s'assoit tout près devant lui. Au commandement ou signe visuel le chien se met en position de base.

Pointage

Courir de manière hésitante vers les zones, s'écarter sensiblement du chemin le plus direct entre les zones, changer d'allure, quitter une zone, une aide du conducteur telle que des commandements fréquents, ou une faute à la fin de l'exercice aura une influence négative sur l'évaluation.

Si l'ordre des zones n'est pas respecté ou si le conducteur quitte le point de départ, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

Le travail d'obéissance et de dextérité du test de qualification en avalanche prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

**TEST DE QUALIFICATION POUR CHIENS
DE SAUVETAGE**

EPREUVE DE RECHERCHE

AVALANCHE

Test de qualification pour chiens de sauvetage

Le concours consiste en :

- | | |
|---------------------------|------------|
| ➤ Travail de recherche | 100 points |
| ➤ Obéissance et dextérité | 100 points |
| ➤ Total maximum | 200 points |

Travail de recherche- AVALANCHE

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|---------------------------|--|------------|
| Cotation maximum | | 100 points |
| Exécution du travail | particulièrement l'intensité du travail et la maniabilité du chien sont évaluées | 30 points |
| Désignation de la victime | | 70 points |

Règles générales

- **Terrain de recherche** : champ enneigé de 5000 m², un minimum de 3 cachettes. Des drapeaux doivent indiquer les limites de la zone de recherche pour assurer une vision optimale.
- **Victime** : 1 personne. L'endroit où est cachée la victime permet la visibilité et le contact physique entre le chien et la victime. Les cachettes employées pour une recherche peuvent être réutilisées pour une recherche suivante, en changeant de cachette le risque de fausse désignation doit être exclu. Les cachettes employées resteront ouvertes lorsqu'elles ne sont pas utilisées. La victime n'est pas autorisée à aider la préparation des cachettes immédiatement avant l'épreuve. Les consignes de sécurité sont à respecter strictement.
La victime est en position 10 minutes avant que le chien commence la recherche. La victime est l'assistant du juge et doit se comporter tranquillement, sans prêter d'aide d'aucune manière au conducteur et/ou au chien.
- **Temps d'exécution** : max 10 minutes. Le temps de recherche commence au départ du chien.
- **Commandements autorisés** : plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Le conducteur attend avec son chien, prêt pour le travail de recherche, le terrain de recherche étant hors de vue jusqu'à son appel. Le conducteur reçoit une esquisse du terrain de recherche. Le terrain de recherche est visiblement délimité ou les limites naturelles sont clairement identifiables. Le maître-chien peut effectuer l'opération de recherche avec des skis de randonnée ou en raquettes. Le juge donnera une description verbale de la zone de recherche et du travail à accomplir. Le conducteur motive son chien, prêt pour le travail de recherche, à l'endroit de son choix.

Le conducteur ne peut pas quitter le point de départ avant que son chien se soit éloigné d'au moins **20 m**, qu'il soit hors de vue ou si le chien désigne la victime et que le juge lui en donne l'instruction.

Pendant la désignation de la victime, le chien ne peut recevoir aucune aide du conducteur et/ou de la victime. Le conducteur doit confirmer la désignation au juge et ne peut rejoindre son chien qu'après autorisation explicite de celui-ci.

Le chien doit désigner clairement et intensivement l'endroit d'où émane l'odeur de la cachette jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne. Le conducteur doit clairement identifier l'endroit où le chien détecte l'odeur. Le lieu de la désignation est à marquer et la victime, sur ordre du juge, sera découverte par les aidants.

Le travail de recherche du test de qualification en avalanche prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Pointage

Des manquements dans la tactique du conducteur ainsi que dans la maniabilité, l'intensité du travail, la mobilité ou l'indépendance du chien auront une influence négative sur l'évaluation. Une désignation qui n'est pas confirmée par le conducteur est fautive, mais n'est pas évaluée comme une fausse désignation.

Si la désignation de la victime est provoquée par le conducteur et/ou la victime, la désignation de la victime est évaluée avec 0 point.

Une première fausse désignation entraîne une perte de 20 points.

Une deuxième fausse désignation entraîne l'arrêt du travail de recherche.

Si la victime n'est pas découverte, l'épreuve ne peut être réussie.

Tout dommage corporel à la victime causé par le chien mènera à la disqualification.

ECHELONS A ET B

OBEISSANCE ET DEXTERITE

AVALANCHE

Obéissance et dextérité

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------|-------------------------------|------------|
| Cotation maximum | | 100 points |
| Exercice 1 | suite sans laisse | 10 points |
| Exercice 2 | contrôle à distance | 10 points |
| Exercice 3 | rapport d'objet | 10 points |
| Exercice 4 | diriger à distance | 10 points |
| Exercice 5 | porter et remettre | 10 points |
| Exercice 6 | couché sous diversion | 20 points |
| Exercice 7 | suite en skis ou en raquettes | 20 points |
| Exercice 8 | moyens de transport | 10 points |

Règles générales

La présentation de début et de fin auprès du juge se fait toujours le chien en laisse et en position de base. Seuls une laisse et un collier à larges mailles sont admis. Le choix du commandement pour effectuer un exercice appartient au conducteur, mais doit être un commandement court. Le nom du chien accolé à un ordre est considéré comme un seul commandement. Les signes visuels ne sont admis que s'ils sont expressément autorisés. **Si le chien a besoin d'un deuxième commandement pour exécuter un exercice, l'évaluation diminue de 2 qualificatifs.**

Le chien doit exécuter joyeusement et rapidement l'exercice. Chaque exercice commence et se termine en position de base. Les phases entre les exercices ne comptent pas dans l'évaluation. Brièvement motiver et louer le chien entre les exercices et après avoir terminé un exercice est admis. L'exercice suivant commence par la remise en position de base.

Pour la position de base, le chien est assis droit et près du côté gauche du conducteur, de sorte que l'épaule du chien est à la hauteur du genou du conducteur. Après le commandement pour «prendre la position de base» depuis la position «assis devant», le chien peut prendre la position directement ou il peut contourner juste derrière le conducteur.

Chaque exercice commence sur instruction du juge.

L'ordre dans laquelle l'équipe maître-chien doit exécuter les exercices de **1 à 5** est déterminé par un tirage au sort effectué juste avant le début du travail. Après le tirage au sort, la laisse est enlevée.

Deux coups de feu (calibre 6 - 9 millimètres) sont tirés pendant la suite sans laisse. Le chien doit rester indifférent aux coups de feu. Si le chien se montre peureux il sera disqualifié. Le fait que le chien devienne agité lors des coups de feu est à considérer comme une faute, pour autant qu'il reste sous contrôle du conducteur. Seul un chien qui reste indifférent aux coups de feu peut obtenir le maximum de points.

1. Suite sans laisse

10 points

Requis

Le schéma de la suite sans laisse pour chien de sauvetage niveau A et B doit être suivi. La seule exception permise au juge, en fonction de la topographie ou de la disposition du terrain, est de changer la direction des angles. Ce changement s'applique à tous les participants.

Le groupe se compose d'au moins quatre personnes dont le deuxième conducteur et de 2 personnes ayant chacune un chien en laisse (mâle et femelle). Le groupe tourne en rond dans le sens des aiguilles d'une montre.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour « marcher au pied » pour chaque départ et chaque changement d'allure est autorisé.

Règles d'exécution

A partir de la position de base et au commandement pour « marcher au pied », le chien suit le conducteur attentivement, joyeusement et correctement du côté gauche de celui-ci avec l'épaule du chien à la hauteur du genou. Lors de l'arrêt, le chien doit s'asseoir immédiatement, indépendamment et correctement.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche sur la ligne médiane au pas normal pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite ; après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit alors effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course au pas lent doit être réalisé abruptement sans passer par le pas normal.

Ensuite l'équipe maître-chien, après quelques pas, au pas normal, effectue sans changement d'allure, un premier angle, suivi de 20 à 25 pas, puis un deuxième angle, suivi de 25 à 30 pas, puis un demi-tour et prend la position de base après 10 à 15 pas au pas normal. Ensuite, après 10 à 15 pas au pas normal, l'équipe effectue un angle suivi de 20 à 25 pas au pas normal pour revenir sur la ligne médiane où il prend la position de base.

De la position de base, le conducteur marche au pas normal avec son chien en sens inverse des aiguilles d'une montre et à l'extérieur du groupe de sorte que le chien croise de face chaque animal du groupe. L'équipe maître-chien s'arrête pendant que le groupe continue de marcher jusqu'à ce qu'au moins une personne du groupe (sans chien) croise l'équipe maître-chien.

Ensuite le conducteur traverse au pas normal et en suivant la forme d'un huit le groupe à l'arrêt mais marchant sur place, puis s'arrête au milieu du groupe et son chien prend indépendamment la position de base. Finalement l'équipe maître-chien redémarre et quitte le groupe, qui reprend sa marche au pas normal, et termine l'exercice par la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, effectue un assis lent ou hésitant, manque de gaieté ainsi que des commandements et signes visuels supplémentaires ou/et aide corporelle du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

2. Contrôle à distance

10 points

Commandements autorisés

- Un commandement court pour « marcher au pied ».
- Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base ».
- Un commandement et/ou signe visuel pour chaque « rappel ».
- Un commandement et/ou signe visuel pour « assis ».
- Un commandement et/ou signe visuel pour « coucher ».
- Un commandement et/ou signe visuel pour « debout ».

Règles d'exécution

A partir de la position de base le conducteur, avec son chien sans laisse, marche en ligne droite. Après 10-15 pas le chien doit, au commandement et/ou signe visuel pour « assis », s'asseoir immédiatement, sans que le conducteur change d'allure ou se retourne. Après environ 40 pas en ligne droite, le conducteur s'arrête et se retourne face à son chien.

Sur instruction du juge, le conducteur rappelle son chien avec un commandement et/ou signe visuel pour « assis devant ». Lorsque le chien est revenu rapidement et joyeusement à environ mi-distance, le conducteur donne le commandement et/ou signe visuel pour bloquer « coucher », le chien doit se coucher immédiatement.

Sur ordre du juge, le conducteur donne le commandement et/ou signe visuel pour un « debout », le chien se met en position debout.

Sur instruction du juge, le conducteur rappelle son chien avec un commandement et/ou signe visuel pour « assis devant ». Le chien doit venir rapidement et joyeusement et s'asseoir près et droit devant le conducteur. Sur un commandement ou signe visuel, le chien prend la position de base.

Pointage

Des fautes dans le déroulement, l'assis, le coucher et/ou le debout lent, nerveux ou tardif, revenir lentement et effectuer un assis devant lent auront une influence négative sur l'évaluation.

Le chien qui, au lieu de la position demandée, prend une position différente, entraîne une perte de 2 points à chaque fois.

3. Rapport d'objet

10 points

Requis

Objet

Il doit appartenir au conducteur et **lui être utile**. Il devra le porter sur lui durant tous les exercices.

Commandements autorisés

- Un commandement ou signe visuel pour « apporter l'objet ».
- Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base ».
- Un commandement pour « donner l'objet' ».

Règles d'exécution

De la position de base, le conducteur lance l'objet à une distance d'environ 10 pas. Le commandement ou signe visuel pour « apporter l'objet » ne peut être donné que lorsque l'objet est

immobilisé. Le chien qui est assis au pied du conducteur se dirige rapidement vers l'objet au commandement verbal ou visuel, le prend immédiatement et le rapporte au conducteur à la même vitesse. Le chien s'assoit tout près devant le conducteur et tient l'objet jusqu'au moment où le maître, après un bref délai, le lui reprend avec un commandement pour « donner l'objet ». Le chien prend la position de base sur un commandement ou signe visuel du conducteur.

Durant toute l'exécution de l'exercice, le conducteur ne peut pas quitter sa position.

Pointage

Lancer l'objet utilitaire pas assez loin, des aides du conducteur sans qu'il change de place ainsi que des fautes dans la position de base, se rendre lentement vers l'objet, des fautes dans la prise de l'objet, un retour lent, laisser tomber l'objet utilitaire, jouer avec ou mâchonner l'objet utilitaire, les jambes du conducteur écartées, une faute dans la position assise devant et dans la position de base auront une influence négative sur l'évaluation.

Si le conducteur change de place avant la fin de l'exercice, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

Si le chien ne rapporte pas l'objet, l'exercice est évalué avec 0 point.

4. Diriger à distance

10 points

Requis

Obstacle:

- 1 marquage pour le point de départ.
- 1 marquage pour le point central.
- 3 plots distincts à une distance de 40 m, surface approximative (sac à dos, vêtements ou similaires).
- **6 cartes** pour le tirage au sort, lesquelles indiquent l'ordre des zones à rejoindre.

Commandements autorisés

Un commandement et signe visuel pour « courir vers le point central ».

Un commandement pour « arrêter ».

Un commandement et signe visuel pour « courir vers les 3 plots ».

Un commandement pour « rester » à chacune des 3 zones.

Un commandement ou signe visuel pour « le rappel ».

Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base ».

Règles d'exécution

Au début de l'exercice le conducteur tire au sort l'ordre dans lequel le chien doit enchaîner les plots. Le conducteur avec son chien sans laisse se place en position de base au point de départ. Sur instruction du juge, le conducteur envoie son chien, sans changer de position, avec un commandement et signe visuel pour « courir vers le point central » clairement marqué à environ 20 m. Quand le chien a atteint cet endroit, le conducteur donne le commandement pour « s'arrêter ». Sur instruction du juge, le conducteur envoie son chien, sans changer de position, avec un commandement et signe visuel pour courir vers la première zone tiré au sort. Au commandement, le chien s'immobilise. Le conducteur envoie son chien sur un commandement et signe visuel vers la zone suivante, où le chien avec un commandement s'immobilise. Il en va de même pour la troisième zone.

Depuis la troisième zone, le chien sur le commandement ou signe visuel pour le rappel « assis devant » court vers le maître et s'assoit tout près devant lui. Au commandement ou au signe visuel le chien se met en position de base.

Pointage

Courir de manière hésitante vers le point central ou un plot, s'écarter sensiblement du chemin le plus direct entre les plots, changer d'allure, quitter une zone de lui-même, aide du conducteur telle que commandements fréquents, ou faute à la fin de l'exercice aura une influence négative sur l'évaluation.

Si l'ordre des plots du tirage au sort n'est pas respecté ou si le conducteur quitte le point de départ, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

5. Porter et remettre du chien

10 points

Requis

- Position de départ : le chien peut être soulevé depuis le sol ou d'une position élevée.
- Un porteur.

Commandements autorisés

Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de départ ».

Un commandement ou signe visuel pour le « assis devant ».

Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base ».

Règles d'exécution

De la position de base le conducteur peut donner un commandement ou signe visuel au chien pour « prendre la position de départ » afin de faciliter le transport du chien.

Le conducteur porte son chien sur une distance de 10 m et le remet à une deuxième personne. Pendant que le conducteur reste sur place, la deuxième personne porte le chien 10 m plus loin et le dépose au sol. Le chien reste sur place jusqu'à ce que le conducteur, sur instruction du juge, le rappelle avec un commandement ou signe visuel. Le chien revient joyeusement et rapidement et s'assoit tout près devant son maître. Au commandement ou signe visuel, le chien prend la position de base.

Le chien ne peut montrer aucune agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante. Lors du transport, le chien doit pouvoir bouger sa queue librement.

Pointage

Le chien qui ne se montre pas coopératif, est agité pendant le transport, gronde un peu ou s'écarte au moment où il est déposé au sol aura une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien saute lors du transport, l'exercice est évalué avec le qualificatif 'insuffisant'.

Une timidité excessive ou de l'agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante mèneront à la disqualification.

6. Coucher sous diversion

20 points

Requis

Deux endroits distincts pour mâle et femelle.

Commandements autorisés

Un commandement ou signe visuel pour le « couché ».

Un commandement ou signe visuel pour « assis ».

Règles d'exécution

Avant le début des exercices du deuxième chien, le conducteur avec son chien sans laisse prend la position de base à l'endroit indiqué par le juge. Sur instruction du juge, le conducteur met son chien couché avec un commandement ou un signe visuel. Le conducteur va vers un autre endroit, distant d'au moins 40 pas, indiqué par le juge et reste debout calmement face au chien. Le chien doit sans influence du conducteur rester calmement coucher pendant que le deuxième chien exécute les exercices de **1 à 5**.

Pendant la suite sans laisse de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes afin de participer à l'exercice puis retourne à sa place d'origine.

Sur instruction du juge, le conducteur rejoint son chien et se place à sa droite. Sur ordre du juge, le conducteur, sur un commandement ou un signe visuel met son chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Pointage

Un couché nerveux du chien, se mettre en position assise ou debout trop tôt ou venir vers le maître lorsque celui-ci le rejoint, un comportement agité du conducteur et d'autres aides auront une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien ne prend pas la position couchée mais s'assied ou reste debout et reste quand même à l'endroit indiqué, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ». Si le chien quitte l'endroit indiqué de plus de 3 mètres après la fin du quatrième exercice du deuxième chien, une partie des points peut encore être attribuée.

Si le chien quitte l'endroit indiqué de plus de 3 mètres avant la fin du quatrième exercice du deuxième chien, l'exercice est évalué avec 0 point.

7. Suite en skis ou en raquettes

20 points

Commandements autorisés

Un commandement ou signe visuel pour « la position de base ».

Un commandement et ou un signe visuel pour « suivre ».

Règles d'exécution

Cet exercice doit s'effectuer avec des raquettes ou sur des skis de randonnée en échelon A mais obligatoirement en skis en échelon B.

Le conducteur se met avec son chien, sans laisse, en position de base. A partir de là, le conducteur avance avec des raquettes ou sur des skis de randonnée, sur un trajet d'environ 500 m, qui lui est indiqué par le juge. En démarrant, le conducteur donne le commandement à son chien et/ou lui fait un geste, ce qui peut se répéter durant tout l'exercice. Ce dernier doit se placer immédiatement derrière son maître dans la piste, sans le gêner ou traîner.

Pointage

Sortir de la piste, devancer ou traîner auront une influence négative sur l'évaluation.

8. Moyens de transport.**10 points****Requis**

Moyens de transport : engins de piste, télécabines, hélicoptères ou similaires.

Commandements autorisés

Un commandement et ou un signe visuel pour « monter » et « descendre ».

Un commandement pour « s'immobiliser ».

Un commandement ou signe visuel pour « la position de base ».

Règles d'exécution

Le conducteur et son chien sans laisse se mettent, à une distance appropriée du moyen de transport, en position de base. Tous les moyens de transport habituels peuvent être utilisés en respectant les consignes de sécurité. Le chien est placé sur ou dans le moyen de transport. Durant le transport, le chien doit se comporter calmement. Après le parcours ou le vol, le conducteur descend avec son chien, le place hors de la trajectoire de l'engin au sol, et avec un commandement ou un geste le met dans la position de base.

Pointage

Un comportement peu confiant sera sanctionné.

Si le chien n'est pas coopératif lors de l'embarquement et ou du débarquement, l'exercice est évalué avec 0 point.

La partie obéissance et dextérité du concours prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

ECHELONS A ET B

EPREUVE DE RECHERCHE

AVALANCHE

Echelon A et B

Le concours consiste en :

- | | |
|---------------------------|------------|
| ➤ Travail de recherche | 200 points |
| ➤ Obéissance et dextérité | 100 points |
| ➤ Total maximum | 300 points |

Travail de recherche – AVALANCHE, échelon A.

Le travail consiste à détecter l'emplacement des victimes et à localiser un ARVA.

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------------|---|------------|
| Cotation maximum | | 200 points |
| Dirigeabilité | Coopération avec le conducteur, promptitude et détermination d'exécuter les ordres reçus tout en maintenant une grande motivation de recherche. | 20 points |
| Intensité de recherche | Propre envie de recherche, comportement de recherche, tempérament, motivation, enthousiasme, aptitude. | 10 points |
| Mobilité | Capacité d'agilité dans la neige et face aux difficultés. | 10 points |
| Indépendance | Développement du dynamisme d'autonomie dans le travail de recherche. | 10 points |
| Tactique du conducteur | Bonne exécution des tactiques choisies et la pertinence de ces dernières, maîtrise du développement de la recherche par le conducteur. | 10 points |
| Désignation | 2 victimes, pour un maximum de 60 points chacune, avec déduction de points en cas de fausse désignation. | 120 points |
| Localisation d'un ARVA | Maniabilité de l'appareil, désignation. | 20 points |

Règles générales

- **Terrain de recherche** : champ enneigé de 8000 m². Des drapeaux doivent indiquer les limites de la zone de recherche pour assurer une vision optimale.
- **Victimes** : 2 personnes ensevelies à une profondeur maximale de 1 mètre.
Les cachettes ne permettent pas la visibilité et le contact physique entre le chien et la victime. Les recouvrements doivent être les plus discrets possibles. La distance entre les victimes doit être suffisante pour qu'une désignation claire soit possible. Les cachettes employées peuvent être réutilisées pour une recherche suivante, mais en changeant de cachette le risque de fausse désignation doit être exclu. Les cachettes utilisées resteront ouvertes lorsqu'elles ne sont pas utilisées. La victime n'est pas autorisée à aider à la préparation des cachettes immédiatement avant l'épreuve.
Les victimes sont en position 20 minutes avant que le chien commence la recherche. Toutes les mesures de sécurité sont prises. Les victimes sont les assistants du juge et doivent se comporter tranquillement, sans prêter d'aide d'aucune manière au conducteur et/ou au chien.
- **Personnel aidant** : Immédiatement avant et pendant le travail de recherche, 3 personnes sans chien ou 3 skieurs traversent le terrain.
- **Temps d'exécution** : max. 15 minutes. Le temps d'exécution commence au premier départ du chien. Le temps de recherche est arrêté à l'occasion de la sortie de la première victime, il reprend à l'issue.

Localisation ARVA :

- Terrain enneigé, 10 x 10 m, clairement balisé.
- 1 ARVA servant d'un émetteur.
- 1 ARVA servant de récepteur.

Lors de la présentation, le maître-chien doit avertir le juge s'il se sert de son propre appareil ou de celui fourni par l'organisateur.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Le conducteur attend avec son chien, prêt pour le travail de recherche, hors de vue et d'audibilité du terrain de recherche jusqu'à son appel.

Le maître-chien peut effectuer l'opération de recherche avec des skis de randonnée ou en raquettes.

Le juge décrit verbalement le terrain de recherche, qui est visiblement délimité. La tactique de recherche est librement choisie par le conducteur qui l'annonce au juge avant le début du test. Les changements de tactique pendant la recherche doivent être communiqués au juge, dans ce cas le temps imparti pour la recherche continue.

Le conducteur motive son chien, prêt pour le travail de recherche, à l'endroit de son choix. Celui-là ne peut pas quitter le point de départ avant que son chien se soit éloigné d'au moins 30 mètres, qu'il soit hors de vue ou si le chien désigne la victime et que le juge lui en donne l'instruction.

Pendant la désignation de la victime, le chien ne peut recevoir aucune aide du conducteur et/ou de la victime. Le conducteur doit confirmer la désignation au juge et ne peut rejoindre son chien après autorisation explicite de ce dernier.

Le chien doit désigner clairement et intensivement l'endroit d'où émane l'odeur de la cachette jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne. Le conducteur doit clairement identifier où le chien détecte l'odeur.

Le lieu de la désignation est à marquer et la victime, sur ordre du juge, sera découverte par le maître-chien et les aidants.

Le travail de recherche en échelon A en avalanche prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Recherche ARVA

Le maître-chien doit localiser, creuser et présenter au juge en moins de 5 minutes, un ARVA enterré à une profondeur d'environ de 0,30 m dans la zone balisée de 10x10m. La tactique de recherche est librement choisie par le conducteur.

Pointage

Des manquements dans la tactique du conducteur ainsi que dans la maniabilité, l'intensité du travail, la mobilité ou l'indépendance du chien ainsi que le harcèlement d'une victime par le chien auront une influence négative sur l'évaluation. Une désignation qui n'est pas confirmée par le conducteur est fautive, mais n'est pas évaluée comme une fausse désignation.

Si la désignation de la victime est provoquée par le conducteur et/ou la victime, la désignation de la victime est évaluée avec 0 point.

Une première fausse désignation entraîne une perte de 40 points.

Une deuxième fausse désignation entraîne l'arrêt du travail de recherche.

Si une des victimes n'est pas découverte, l'épreuve ne peut être réussie, le résultat maximal est de 139 points.

Des dommages corporels à une victime causés par le chien mèneront à la disqualification.

L'exercice est évalué à 0 points si le délai est dépassé.

Travail de recherche – AVALANCHE, échelon B.

Le travail consiste à détecter l'emplacement des victimes et à localiser un ARVA.

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------------|---|------------|
| Cotation maximum | | 200 points |
| Dirigeabilité | Coopération avec le conducteur, promptitude et détermination d'exécuter les ordres reçus tout en maintenant une grande motivation de recherche. | 20 points |
| Intensité de recherche | Propre envie de recherche, comportement de recherche, tempérament, motivation, enthousiasme, aptitude. | 10 points |
| Mobilité | Capacité d'agilité dans la neige et face aux difficultés. | 10 points |
| Indépendance | Développement du dynamisme d'autonomie dans le travail de recherche. | 10 points |
| Tactique du conducteur | Bonne exécution des tactiques choisies et la pertinence de ces dernières, maîtrise du développement de la recherche par le conducteur. | 10 points |
| Désignation | 3 victimes, pour un maximum de 40 points chacune, avec déduction de points en cas de fausse désignation | 120 points |
| Localisation d'un ARVA | Maniabilité de l'appareil, désignation. | 20 points |

Règles générales

- **Terrain de recherche** : champ enneigé de 12000 m². Des drapeaux doivent indiquer les limites de la zone de recherche pour assurer une vision optimale.
- **Victimes** : 3 personnes ensevelies à une profondeur approximative de 2 mètres. Les cachettes ne permettent pas la visibilité et le contact physique entre le chien et la victime. Les recouvrements doivent être les plus discrets possibles. Le chien ne doit pas pouvoir accéder aux victimes par les entrées. La distance entre les victimes doit être suffisante pour qu'une désignation claire soit possible. Les cachettes employées peuvent être réutilisées pour une recherche suivante, mais en changeant de cachette le risque de fausse désignation doit être exclu. Les cachettes utilisées resteront ouvertes lorsqu'elles ne sont pas utilisées. La victime n'est pas autorisée à aider à la préparation des cachettes immédiatement avant l'épreuve. Les victimes sont en position 20 minutes avant que le chien commence la recherche. Toutes les mesures de sécurité sont prises. Les victimes sont les assistants du juge et doivent se comporter tranquillement, sans prêter d'aide d'aucune manière au conducteur et/ou au chien. Les victimes sont secourues par des assistants et sur les instructions du juge.
- **Personnel aidant** : 15 minutes avant la première recherche, le terrain doit être traversé par trois personnes à pied ou en skis et avec leurs chiens. Immédiatement avant et pendant le travail de recherche, 3 personnes sans chien ou 3 skieurs traversent le terrain.
- **Temps d'exécution** : max. 30 minutes. Le temps d'exécution commence au premier départ du chien.

Localisation ARVA

- Terrain enneigé, 10 x 10 m, clairement balisé.
- 1 ARVA servant d'émetteur.
- 1 ARVA servant de récepteur.

Lors de la présentation, le maître-chien doit avertir le juge s'il se sert de son propre appareil ou celui fourni par l'organisateur.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Le conducteur attend avec son chien, prêt pour le travail de recherche, hors de vue et d'audibilité du terrain de recherche jusqu'à son appel.

Le maître-chien doit effectuer l'opération de recherche avec des skis de randonnée.

Le juge décrit verbalement le terrain de recherche, qui est visiblement délimité. La tactique de recherche est librement choisie par le conducteur qui l'annonce au juge avant le début du test. Les changements de tactique pendant la recherche doivent être communiqués au juge, dans ce cas le temps imparti pour la recherche continue.

Le conducteur motive son chien, prêt pour le travail de recherche, à l'endroit de son choix. Il ne peut pas quitter le point de départ avant que son chien se soit éloigné d'au moins 30 mètres, qu'il soit hors de vue ou si le chien désigne la victime et que le juge lui en donne l'instruction.

Pendant la désignation de la victime, le chien ne peut recevoir aucune aide du conducteur et/ou de la victime.

Le conducteur doit confirmer la désignation au juge et ne peut rejoindre son chien après autorisation explicite de ce dernier.

Le chien doit désigner clairement et intensivement l'endroit d'où émane l'odeur de la cachette jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne. Le conducteur doit clairement identifier où le chien détecte l'odeur.

Le lieu de la désignation est à marquer et la victime, sur ordre du juge, sera découverte par les aidants. Le travail de recherche peut continuer, sur instruction du juge, sans attendre la sortie de la victime.

Le travail de recherche en échelon B en avalanche prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Recherche ARVA

Le maître-chien doit localiser, creuser et présenter au juge en moins de 5 minutes, un ARVA enterré à une profondeur d'environ de 0,30 m dans la zone balisée de 10x10m. La tactique de recherche est librement choisie par le conducteur.

Pointage

Des manquements dans la tactique du conducteur ainsi que dans la maniabilité, l'intensité du travail, la mobilité ou l'indépendance du chien ainsi que le harcèlement d'une victime par le chien auront une influence négative sur l'évaluation. Une désignation qui n'est pas confirmée par le conducteur est fautive, mais n'est pas évaluée comme une fausse désignation.

Si la désignation de la victime est provoquée par le conducteur et/ou la victime, la désignation de la victime est évaluée avec 0 point.

Une première fausse désignation entraîne une perte de 40 points.

Une deuxième fausse désignation entraîne l'arrêt du travail de recherche.

Si une des victimes n'est pas découverte, l'épreuve ne peut être réussie, le résultat maximal est de 139 points.

Des dommages corporels à une victime causés par le chien mèneront à la disqualification.

L'exercice est évalué à 0 points si le délai est dépassé.

**TEST DE QUALIFICATION POUR CHIENS
DE SAUVETAGE**

OBEISSANCE ET DEXTERITE

EAU

Obéissance et dextérité

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------|--|------------|
| Cotation maximum | | 100 points |
| Exercice 1 | suite en laisse | 10 points |
| Exercice 2 | traverser en laisse un groupe de personnes | 10 points |
| Exercice 3 | suite sans laisse | 10 points |
| Exercice 4 | monter sur un surf | 15 points |
| Exercice 5 | porter remettre le chien | 10 points |
| Exercice 6 | couché sous diversion | 10 points |
| Exercice 7 | transport en bateau | 15 points |
| Exercice 8 | nage à distance | 20 points |

Règles générales

Le début et l'exécution des exercices sont annoncés par le juge ou par une personne désignée par ce dernier. Le chien doit effectuer les exercices avec entrain et rapidité. En position de base, le chien est assis droit et tout près à la gauche du conducteur, son épaule se trouve à la hauteur du genou de celui-ci.

Deux coups de feu (calibre 6 - 9 millimètres) sont employés comme distraction pendant la suite sans laisse. Le chien doit rester indifférent aux coups de feu. Si le chien se montre peureux, il sera disqualifié. Si le chien devient agité aux coups de feu, cela est fautif mais n'entraîne pas l'exclusion s'il reste sous contrôle du conducteur. Seul un chien indifférent aux coups de feu peut obtenir un maximum de points.

La présentation de début et fin, et les exercices 1 et 2 se font en laisse.

1. Suite en laisse

10 points

Requis

Le schéma de la suite en laisse et sans laisse pour le test de qualification doit être suivi. La seule exception permise au juge, en fonction de la topographie du terrain et de sa disposition, est de changer la direction des angles. Ce changement s'applique à tous les participants.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour chaque départ et chaque changement d'allure est autorisé.

Règles d'exécution

A partir de la position de base et au commandement du conducteur le chien suit attentivement, joyeusement et correctement du côté gauche du conducteur. Lors de l'arrêt, le chien, sans commandement, doit s'asseoir immédiatement, indépendamment et correctement.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite ; après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit alors effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course au pas lent doit être réalisé abruptement sans passer par le pas normal.

Ensuite l'équipe maître-chien, après quelques pas au pas normal, fait, sans changement

d'allure, un premier angle, suivi de 20 à 25 pas, puis fait un deuxième angle, suivi de 25 à 30 pas, puis fait un demi-tour et prend la position de base après 10 à 15 pas. Il fait ensuite, après 10 à 15 pas au pas normal, un angle suivi de 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane où il prend la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, exécute un assis lent ou hésitant, manque de gaieté, ainsi que des commandements et des signes visuels supplémentaires ou aide corporelle du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

2. Traverser en laisse un groupe de personnes

10 points

Requis

Le groupe se compose d'au moins 4 personnes, dont 2 avec chacune un chien en laisse (mâle et femelle). Le groupe tourne en rond dans le sens des aiguilles d'une montre.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour « marcher au pied » à chaque départ est autorisé.

Règles d'exécution

De la position de base, le conducteur marche au pas normal avec son chien en laisse en sens inverse des aiguilles d'une montre et à l'extérieur du groupe de sorte que le chien croise de face chaque animal du groupe. L'équipe maître-chien s'arrête pendant que le groupe continue de marcher jusqu'à ce qu'au moins une personne du groupe (sans chien) croise l'équipe maître-chien.

Ensuite le conducteur traverse au pas normal et en suivant la forme d'un huit le groupe à l'arrêt mais marchant sur place, puis s'arrête au milieu du groupe et son chien prend indépendamment la position de base. Finalement, l'équipe maître-chien redémarre et quitte le groupe qui reprend sa marche au pas normal et termine l'exercice par la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, exécute un assis lent ou hésitant, manque de gaieté, ainsi que des commandements et signes visuels supplémentaires ou aide corporelle du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

3. Suite sans laisse

10 points

Requis

Le schéma de la suite en laisse et sans laisse pour le test de qualification doit être suivi. La seule exception permise au juge, en fonction de la disposition du terrain ou de sa topographie, est de changer la direction des angles. Ce changement s'applique à tous les participants.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour chaque départ et chaque changement d'allure est autorisé.

Règles d'exécution

A partir de la position de base et au commandement du conducteur le chien suit attentivement, joyeusement et correctement du côté gauche du conducteur. Lors de l'arrêt, le chien, sans commandement, doit s'asseoir immédiatement, indépendamment et correctement.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite ; après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit alors effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course au pas lent doit être réalisé abruptement sans passer par le pas normal.

Ensuite l'équipe maître-chien, après quelques pas au pas normal, effectue sans changement d'allure un premier angle, suivi de 20 à 25 pas, puis un deuxième angle, suivi de 25 à 30 pas, puis un demi-tour et prend la position de base après 10 à 15 pas. Ensuite, après 10 à 15 pas au pas normal, il effectue un angle suivi de 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane où il prend la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, exécute un assis lent ou hésitant, manque de gaieté, ainsi que les commandements et signes visuels supplémentaires ou aide corporelle du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

4. Monter sur une planche de surf

15 points

Requis

- 1 planche de surf

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels sont autorisés pour rester et se coucher.

Règles d'exécution

Sur ordre du juge le conducteur pousse le surf dans la direction donnée, avec le chien couché dessus, ce sur une distance de plus ou moins 20 m. Il peut donner l'ordre « reste » (ou geste) tandis qu'il pousse le surf.

Le chien doit rester calme jusqu'à ce que le conducteur lui donne l'ordre de descendre (voix ou geste).

Pointage

Le chien qui ne monte pas sur le surf aura la note 0.

Un comportement instable ou un manque de confiance seront pénalisés.

5. Porter et remettre du chien

10 points

Requis

- Position de départ : le chien peut être soulevé depuis le sol ou d'une position élevée (ex : une table).
- Un porteur.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

De la position de base le conducteur peut donner plusieurs commandements et signes visuels au chien pour prendre la position de départ afin de faciliter le transport du chien.

Le conducteur porte son chien sur une distance de 10 m et le remet à une deuxième personne. La deuxième personne porte le chien 10 m plus loin et le dépose au sol. Le conducteur accompagne la deuxième personne. Il peut parler au chien, mais ne peut le toucher. La deuxième personne dépose le chien au sol et le conducteur met son chien en position de base.

Le chien ne peut montrer aucune agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante. Lors du transport le chien doit pouvoir bouger sa queue librement.

Pointage

Le chien qui ne se montre pas coopératif, est agité pendant le transport, grogne un peu ou s'écarte au moment où il est déposé au sol aura une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien saute lors du transport, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

Une timidité excessive ou de l'agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante mèneront à la disqualification.

6. Coucher sous diversion

10 points

Requis

Deux endroits distincts pour mâle et femelle.

Commandements autorisés

Un commandement ou un signe visuel pour le « coucher ».

Un commandement ou un signe visuel pour « assis ».

Règles d'exécution

Avant le début des exercices du deuxième chien, le conducteur avec son chien sans laisse prend la position de base à l'endroit indiqué par le juge. Sur instruction du juge, le conducteur met son chien couché, sur un commandement ou un signe visuel pour le « coucher ».

Le conducteur part à une distance d'au moins 30 pas, à un endroit indiqué par le juge et reste calmement debout face au chien. Le chien doit, sans influence du conducteur, rester calmement couché pendant que le deuxième chien exécute les exercices 1 à 5.

Pendant l'exercice 2 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes afin de participer à l'exercice, puis retourne à sa place d'origine.

Sur instruction du juge, le conducteur rejoint son chien et se place à sa droite. Sur ordre du juge, le conducteur, sur un commandement ou un signe visuel, met son chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Pointage

Un coucher nerveux du chien, se mettre en position assise ou debout trop tôt ou venir vers le conducteur lorsqu'il le rejoint, un comportement agité du conducteur et d'autres aides auront une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien ne prend pas la position couchée mais s'assied ou reste debout, mais reste quand même à l'endroit indiqué, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ». Si le chien quitte l'endroit indiqué de plus de 3 mètres après la fin du quatrième exercice du deuxième chien, une partie des points peut encore être attribuée.

Si le chien quitte l'endroit indiqué de plus de 3 mètres avant la fin du quatrième exercice du deuxième chien, l'exercice est évalué avec 0 point.

7. Transport en bateau

15 points

Requis

- Bateau à moteur et son pilote.

Commandements autorisés

- Un commandement vocal ou signe visuel pour « embarquer »
- Un commandement vocal pour « reste »
- Un commandement vocal ou signe visuel pour « la position de base »

Déroulement de l'exercice

Le conducteur et son chien en position de départ sont à une distance appropriée du bateau. Le chien monte, saute ou est porté dans le bateau, suivi du conducteur. Durant le transport, le chien doit avoir une attitude calme. Après le transport, le conducteur débarque avec son chien et lui ordonne de se mettre en place en position de base.

Pointage

Un comportement peureux doit être dûment sanctionné.

La note 0 doit être attribuée si le chien n'embarque pas, s'il refuse de débarquer ou s'il n'est pas coopératif lorsqu'il est porté pour embarquer ou débarquer.

8. Nage à distance

20 points

Requis

- Bateau à moteur et son pilote.

Commandements autorisés

- Un commandement vocal ou signe visuel pour nager « devant et à distance »
- Un commandement vocal ou signe visuel pour « suivre »
- Un commandement vocal ou signe visuel pour « venir vers le conducteur ».

Déroulement de l'exercice

L'équipe est dans le bateau. Le chien doit être discipliné mais pour autant une position de départ n'est pas obligatoire. Le conducteur envoie son chien dans l'eau, bateau à l'arrêt. Il envoie son

chien à l'écart tandis que le bateau démarre. Il navigue à environ 10 m devant le chien de façon à pouvoir le surveiller continuellement. Au commandement vocal ou geste, le chien suit le bateau. Il doit nager calmement pendant 200 m. Le bateau s'arrête, le conducteur commande au chien de nager vers lui avant d'être remonté à bord.

Pointage

Une nage inégale et des lacunes lorsqu'il revient au bateau ou quand il est hissé à bord ou débarqué, seront dûment pénalisées.

Si le chien montre une condition physique inadaptée, il est mis fin à l'exercice avec la note 0.

Le test est terminé après que le juge a commenté le travail présenté et attribué les notes.

**TEST DE QUALIFICATION POUR CHIENS
DE SAUVETAGE**

EPREUVE DE SAUVETAGE

EAU

Test de qualification pour chiens de sauvetage

Le concours consiste en :

- | | |
|---------------------------|------------|
| ➤ Travail de sauvetage | 100 points |
| ➤ Obéissance et dextérité | 100 points |
| ➤ Total maximum | 200 points |

Travail de sauvetage- EAU.

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------|---|-----------|
| Cotation maximum | 100 points | |
| Exercice 1 | rapport dans l'eau | 20 points |
| Exercice 2 | rapport d'un dispositif de sauvetage depuis la rive | 20 points |
| Exercice 3 | rapport d'une victime depuis la rive | 60 points |

Règles générales

Les règles générales de sécurité doivent être appliquées. Tous les participants dans l'eau ou le bateau doivent porter une combinaison néoprène ou un gilet de sauvetage.

Le conducteur doit porter une combinaison néoprène ou un gilet de sauvetage. Le chien doit porter un gilet de sauvetage ou un harnais marin adapté.

Les exercices doivent être effectués au bord de l'eau. Le lieu doit être choisi afin de s'assurer que le chien ait à effectuer la majorité de son travail dans l'eau tout en ayant la possibilité de revenir facilement à terre.

1. Rapport dans l'eau

20 points

Requis

- Apportable flottant

Commandements autorisés

Commandement ou signe visuel « cherche »

Commandement ou signe visuel « donne »

Commandement ou signe visuel position de base « au pied »

Règles d'exécution

Le conducteur se tient au bord de l'eau, au point de départ, avec son chien. Il lance un apportable à 15m dans l'eau. Quand celui-ci flotte stabilisé, sur ordre, le chien doit nager jusqu'à l'objet et le rapporter directement au conducteur. Celui-ci utilise un commandement pour prendre l'objet au chien, puis un commandement pour mettre le chien au pied en position de base.

Pointage :

Des points seront retirés si le chien laisse tomber l'objet.

Si le chien ne prend pas l'objet, l'exercice sera noté 0.

2. Apport d'un dispositif de sauvetage depuis la rive

20 points

Requis

- Une victime
- Planche à voile (sans le mât et la voile)
- Cordage de 30m.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Un surfeur sur sa planche est localisé dans l'eau à 25m de la berge. Le conducteur donne l'extrémité du cordage au chien. Sur ordre, celui-ci nage en direction du surfeur. Ce dernier prend la corde donnée par l'animal. Tandis que le conducteur tire le surfeur, le chien nage à ses côtés. Dès que le surfeur a rejoint la berge, le conducteur appelle son chien.

Pointage

Des points seront retirés si le chien lâche la corde.

Si le chien ne porte pas le cordage jusqu'au surfeur, l'exercice sera noté 0.

3. Rapport d'une victime depuis la rive.

60 points

Requis

- Une personne en combinaison néoprène.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels pouvant se répéter, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Une personne simulant l'affolement est localisée dans l'eau à 25m de la berge. Sur ordre du conducteur, le chien nage vers la victime. Dès que celle-ci en a la possibilité, elle s'accroche au harnais ou au gilet du chien. Le chien ramène directement la victime à la berge.

Des commandements de relance, voix ou gestes, sont autorisés.

Dès que le chien a ramené la victime au sol, le conducteur va à elle et lui porte secours.

Pointage

Des points seront retirés si le chien ne nage pas directement vers la victime ou ne revient pas directement.

Si le chien ne ramène pas la victime, l'exercice sera noté 0.

Le test est terminé après que le juge a commenté le travail présenté et attribué les notes.

ECHELONS A ET B

OBEISSANCE ET DEXTERITE

EAU

Obéissance et dextérité

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------|---|------------|
| Cotation maximum | | 100 points |
| Exercice 1 | suite sans laisse | 10 points |
| Exercice 2 | contrôle à distance | 10 points |
| Exercice 3 | porter et remettre | 10 points |
| Exercice 4 | rapport à l'eau | 10 points |
| Exercice 5 | grimper et naviguer sur une planche de surf | 10 points |
| Exercice 6 | diriger à distance | 10 points |
| Exercice 7 | coucher sous diversion | 10 points |
| Exercice 8 | nage à distance | 20 points |
| Exercice 9 | transport en bateau | 10 points |

Règles générales

Les règles générales de sécurité doivent être appliquées. Tous les participants dans l'eau ou le bateau doivent porter une combinaison néoprène ou un gilet de sauvetage.

Le conducteur doit porter une combinaison néoprène ou un gilet de sauvetage. Le chien doit porter un gilet de sauvetage ou un harnais marin adapté.

La présentation de début et de fin d'épreuve auprès du juge se fait toujours le chien en laisse et en position de base. Seuls une laisse et un collier à larges mailles sont admis. Le choix du commandement pour effectuer un exercice appartient au conducteur, mais doit être un commandement court. Le nom du chien accolé à un ordre est considéré comme un seul commandement. Les signes visuels ne sont admis que s'ils sont expressément autorisés.

Le chien doit exécuter joyeusement et rapidement l'exercice. Chaque exercice commence et se termine en position de base. Les phases entre les exercices ne comptent pas dans l'évaluation. Brièvement motiver et louer le chien entre les exercices et après avoir terminé un exercice est admis. L'exercice suivant commence par la remise en position de base.

Pour la position de base, le chien est assis droit et près du côté gauche du conducteur, de sorte que l'épaule du chien est à la hauteur du genou du conducteur. Après le commandement pour « prendre la position de base » depuis la position « assis devant », le chien peut prendre la position directement ou il peut contourner juste derrière le conducteur.

Chaque exercice commence sur instruction du juge.

L'ordre dans laquelle l'équipe maître-chien doit exécuter les exercices de **1 à 6** est déterminé par un tirage au sort effectué juste avant le début du travail. Après le tirage au sort, la laisse est enlevée.

Deux coups de feu (calibre 6 - 9 millimètres) sont tirés pendant la suite sans laisse. Le chien doit rester indifférent aux coups de feu. Si le chien se montre peureux, il sera disqualifié. Si le chien devient agité lors des coups de feu, ceci est à considérer comme une faute, pour autant qu'il reste sous contrôle du conducteur. Seul un chien qui reste indifférent aux coups de feu peut obtenir le maximum de points.

1. Suite sans laisse

10 points

Requis

Le schéma de la suite sans laisse pour chien de sauvetage niveau A et B doit être suivi. La seule exception permise au juge, en fonction de la topographie ou de la disposition du terrain, est de changer la direction des angles. Ce changement s'applique à tous les participants.

Le groupe se compose d'au moins quatre personnes dont le deuxième conducteur et deux personnes ayant chacune un chien en laisse (mâle et femelle). Le groupe tourne en rond dans le sens des aiguilles d'une montre.

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour « marcher au pied » pour chaque départ et chaque changement d'allure est autorisé.

Règles d'exécution

A partir de la position de base et au commandement pour « marcher au pied », le chien suit le conducteur attentivement, joyeusement et correctement du côté gauche de celui-ci avec l'épaule du chien à la hauteur du genou. Lors de l'arrêt, le chien doit s'asseoir immédiatement, indépendamment et correctement.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche sur la ligne médiane au pas normal pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite ; après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit alors effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course au pas lent doit être réalisé abruptement sans passer par le pas normal.

Ensuite, l'équipe maître-chien, après quelques pas, au pas normal, effectue, sans changement d'allure, un premier angle, suivi de 20 à 25 pas, puis un deuxième angle, suivi de 25 à 30 pas, puis un demi-tour, et prend la position de base après 10 à 15 pas au pas normal. Ensuite, après 10 à 15 pas au pas normal, l'équipe effectue un angle suivi de 20 à 25 pas au pas normal pour revenir sur la ligne médiane où il prend la position de base.

De la position de base, le conducteur marche au pas normal avec son chien en sens inverse des aiguilles d'une montre et à l'extérieur du groupe de sorte que le chien croise de face chaque animal du groupe. L'équipe maître-chien s'arrête pendant que le groupe continue de marcher jusqu'à ce qu'au moins une personne du groupe (sans chien) croise l'équipe maître-chien.

Ensuite, le conducteur traverse au pas normal et suivant la forme d'un huit le groupe à l'arrêt mais marchant sur place, puis s'arrête au milieu du groupe et son chien prend indépendamment la position de base. Finalement, l'équipe maître-chien redémarre et quitte le groupe qui reprend sa marche au pas normal et termine l'exercice par la position de base.

Pointage

Le chien qui marche devant, s'écarte, reste derrière, s'assoit lentement ou de façon hésitante, manquant de gaieté ainsi que des commandements et signes visuels supplémentaires ou/et aides corporelles du conducteur auront une influence négative sur l'évaluation.

2. Contrôle à distance

10 points

Commandements autorisés

- Un commandement court pour « marcher au pied »
- Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base »
- Un commandement et/ou signe visuel pour « chaque rappel »
- Un commandement et/ou signe visuel pour « assis »
- Un commandement et/ou signe visuel pour « couche »
- Un commandement et/ou signe visuel pour « debout »

Règles d'exécution

A partir de la position de base, le conducteur avec son chien sans laisse, marche en ligne droite. Après 10-15 pas le chien doit, au commandement et/ou signe visuel pour « assis », s'asseoir immédiatement, sans que le conducteur change d'allure ou se retourne. Après environ 40 pas en ligne droite, le conducteur s'arrête et se retourne face à son chien.

Sur instruction du juge, le conducteur rappelle son chien avec un commandement et/ou signe visuel pour « assis devant ». Lorsque le chien est revenu rapidement et joyeusement à environ mi-distance, le conducteur donne le commandement et/ou signe visuel pour bloquer « coucher », le chien doit se coucher immédiatement.

Sur ordre du juge, le conducteur donne le commandement et/ou signe visuel pour un « debout », le chien se met en position debout.

Sur instruction du juge, le conducteur rappelle son chien avec un commandement et/ou signe visuel pour « assis devant ». Le chien doit venir rapidement et joyeusement et s'asseoir près et droit devant le conducteur. Sur un commandement ou signe visuel, le chien prend la position de base.

Pointage

Des fautes dans le déroulement, l'assis, le coucher et le debout lent, nerveux ou tardif, revenir lentement et assis devant lent auront une influence négative sur l'évaluation.

Le chien qui, au lieu de la position demandée, prend une position différente, entraîne une perte de 2 points à chaque fois.

3. Porter et remettre du chien

10 points

Requis

- Position de départ : le chien peut être soulevé depuis le sol ou d'une position élevée (ex: une table).
- Un porteur.

Commandements autorisés

- Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de départ ».
- Un commandement ou signe visuel pour le « assis devant ».
- Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base ».

Règles d'exécution

De la position de base le conducteur peut donner un commandement ou signe visuel au chien pour « prendre la position de départ » afin de faciliter le transport du chien.

Le conducteur porte son chien sur une distance de 10 m et le remet à une deuxième personne. Pendant que le conducteur reste sur place, la deuxième personne porte le chien 10 m plus loin et le dépose au sol. Le chien reste sur place jusqu'à ce que le conducteur, sur instruction du juge, le rappelle avec un commandement ou signe visuel. Le chien revient joyeusement et rapidement et s'assoit tout près devant son maître. Au commandement ou signe visuel, le chien prend la position de base.

Le chien ne peut montrer aucune agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante. Lors du transport, le chien doit pouvoir bouger sa queue librement.

Pointage

Le chien qui ne se montre pas coopératif, est agité pendant le transport, gronde un peu ou s'écarte au moment où il est déposé au sol aura une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien saute lors du transport, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

Une timidité excessive ou de l'agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante mèneront à la disqualification.

4. Rapport à l'eau

10 points

Requis

- **Objet** : Doit appartenir au conducteur, lui être utile et capable de flotter. Il devra le porter sur lui durant tous les exercices.

L'exercice doit se dérouler en extérieur, sur une aire spécialement choisie pour que le chien réalise la majorité de l'exercice dans l'eau, mais soit facilement ramené à terre.

Commandements autorisés

Un commandement ou signe visuel pour « apporter l'objet ».

Un commandement ou signe visuel pour prendre « la position de base ».

Un commandement pour « donne ».

Règles d'exécution

De la position de base à une distance appropriée de l'eau, le conducteur lance l'objet dans l'eau à une distance d'environ 10 pas. Le commandement ou signe visuel pour « apporter l'objet » ne peut être donné que lorsque l'objet flotte. Le chien qui est assis au pied du conducteur se dirige rapidement vers l'objet au commandement verbal ou visuel, le prend immédiatement et le rapporte au conducteur à la même vitesse. Le chien s'assoit tout près devant le conducteur et tient l'objet jusqu'au moment où le maître, après un bref délai, le lui reprend avec un commandement pour « donner l'objet ». Le chien prend la position de base sur un commandement ou signe visuel du conducteur.

Durant toute l'exécution de l'exercice, le conducteur ne peut pas quitter sa position.

Pointage

Lancer l'objet utilitaire pas assez loin, des aides du conducteur sans qu'il change de place ainsi se rendre lentement vers l'objet, des fautes dans la prise de l'objet, un retour lent, laisser tomber l'objet utilitaire, jouer avec ou mâchonner l'objet utilitaire, les jambes du conducteur écartées, une faute dans la position assise devant et dans la position de base auront une influence négative sur l'évaluation.

Commandements autorisés:

- Un commandement ou signe visuel pour « nager vers chaque point ».
- Un commandement vocal pour « assis devant ».
- Un commandement ou signe visuel pour prendre « la position de base ».

Règles d'exécution

L'ordre dans lequel chaque point est abordé est déterminé par le juge au début de l'exercice.

Le conducteur avec son chien sans laisse se place en position de base au point de départ à une distance appropriée de l'eau. Sur instruction du juge, le conducteur envoie son chien, sans changer de position, avec un commandement et signe visuel pour « nager vers le 1er point ». Quand le chien a atteint cet endroit, il doit s'immobiliser. Sur instruction du juge, le conducteur envoie son chien, sans changer de position, avec un commandement et signe visuel pour « nager vers le 2ème point ».

Depuis le 2ème point, le chien, sur un commandement ou signe visuel pour le rappel « assis devant », revient vers le maître et s'assoit tout près devant lui. Au commandement ou signe visuel, le chien se met en position de base.

Pointage

Si l'ordre des points n'est pas respecté ou si le conducteur quitte le point de départ, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ».

Nager de manière hésitante vers le point désigné, s'écarter sensiblement du chemin le plus direct, une attitude hésitante sur un point ou quitter un point de lui-même, une aide du conducteur telle que des commandements fréquents, ou une erreur dans la réalisation de l'exercice aura une influence négative sur l'évaluation.

7. Coucher sous diversion

10 points

Requis

- Deux endroits distincts pour mâle et femelle.

Commandements autorisés

- Un commandement ou signe visuel pour le « coucher ».
- Un commandement ou signe visuel pour « assis ».

Règles d'exécution

Avant le début des exercices du deuxième chien, le conducteur avec son chien sans laisse prend la position de base à l'endroit indiqué par le juge. Sur instruction du juge, le conducteur met son chien couché avec un commandement ou un signe visuel. Le conducteur va vers un autre endroit, distant d'au moins 40 pas, indiqué par le juge et reste debout calmement face au chien. Le chien doit, sans influence du conducteur, rester calmement couché pendant que le deuxième chien exécute les exercices de **1 à 6**.

Pendant la suite sans laisse de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes afin de participer à l'exercice puis retourne à sa place d'origine.

Sur instruction du juge, le conducteur rejoint son chien et se place à sa droite. Sur ordre du juge, le conducteur, avec un commandement ou un signe visuel, met son chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Pointage

Un couché nerveux du chien, se mettre en position assise ou debout trop tôt ou venir vers le maître lorsque celui-ci le rejoint, un comportement agité du conducteur et d'autres aides auront une influence négative sur l'évaluation.

Si le chien ne prend pas la position couchée mais s'assied ou reste debout quand même à l'endroit indiqué, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant »

Si le chien quitte l'endroit indiqué de plus de 3 mètres après la fin du quatrième exercice du deuxième chien, une partie des points peut encore être attribuée.

Si le chien quitte l'endroit indiqué de plus de 3 mètres avant la fin du quatrième exercice du deuxième chien, l'exercice est évalué avec 0 point.

8. Nage à distance

20 points

Requis

- Bateau à moteur et son pilote.

Commandements autorisés

Un commandement et / ou signe visuel pour « sauter dans l'eau ».

Un commandement et / ou signe visuel pour « nager vers l'avant, à distance ».

Un commandement et / ou signe visuel pour « suivre ».

Un commandement et /ou signe visuel « revenir ».

Règles d'exécution

L'équipe est dans le bateau. Le chien doit être discipliné, mais pour autant, une position de départ n'est pas obligatoire.

Au commandement et/ou signe visuel, le maître envoie son chien dans l'eau, bateau à l'arrêt. Le chien reste à l'écart tandis que le bateau démarre. Celui-ci navigue à environ 10 m devant le chien de façon à ce que le conducteur puisse le surveiller continuellement. Au commandement vocal et /ou geste, le chien suit le bateau. Il doit nager calmement pendant 600 m. Le bateau s'arrête, le conducteur commande au chien de nager vers lui avant d'être remonté à bord.

Pointage

Une nage inégale et des lacunes lorsque le chien revient au bateau ou lors de l'embarquement ou débarquement seront dûment pénalisées.

Si le chien montre une condition physique inadaptée, il est mis fin à l'exercice avec la note 0.

9. Transport en bateau

10 pts

Requis

- Bateau à moteur et son pilote.

Commandements autorisés

Un commandement et/ou signe visuel pour « embarquer ».

Un commandement et/ou signe visuel pour « rester ».

Un commandement ou signe visuel pour « prendre la position de base ».

Règles d'exécution

Le conducteur et son chien en position de base sont à une distance appropriée du bateau. Le chien monte ou saute dans le bateau, suivi du conducteur. Durant le transport le chien doit avoir une attitude calme. Après le transport le conducteur débarque avec son chien et lui donne l'ordre de se mettre en position de base.

Pointage

Un comportement peureux doit être dûment sanctionné.

La note 0 doit être attribuée si le chien n'embarque pas, s'il refuse de débarquer ou s'il n'est pas coopératif lorsqu'il est porté pour embarquer ou débarquer.

La partie obéissance et dextérité du concours prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

ECHELONS A ET B

EPREUVE DE SAUVETAGE

EAU

Echelon A et B

Le concours consiste en :

- | | |
|---------------------------|------------|
| ➤ Travail de sauvetage | 200 points |
| ➤ Obéissance et dextérité | 100 points |
| ➤ Total maximum | 300 points |

Travail de sauvetage- EAU, échelon A

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------|---|------------|
| Cotation maximum | | 200 points |
| Exercice 1 | Apporter un dispositif de sauvetage de la rive | 20 points |
| Exercice 2 | Récupération d'une personne à partir de la rive | 60 points |
| Exercice 3 | Apporter un dispositif de sauvetage du bateau | 20 points |
| Exercice 4 | Récupération d'une personne à partir du bateau | 60 points |
| Exercice 5 | Transport d'un bateau en état de naviguer | 40 points |

Règles générales

Les règles générales de sécurité doivent être appliquées. Tous les participants, dans l'eau ou le bateau, doivent porter une combinaison néoprène ou un gilet de sauvetage.

Le conducteur doit porter une combinaison néoprène ou un gilet de sauvetage, le chien doit porter un gilet de sauvetage ou un harnais marin adapté.

Les exercices doivent être réalisés sur une rive spécialement choisie pour que le chien passe la majorité des exercices dans l'eau mais puisse aisément rejoindre la berge.

1. Apporter un dispositif de sauvetage de la rive **20 points**

Requis

- Bateau avec rames et le conducteur.
- Corde de remorquage, env. 30 m de longueur.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Un bateau avec rames et son pilote se trouve dans l'eau à 25 m de la rive.

Le maître-chien donne l'extrémité du cordage, d'environ 30m, au chien qui le prend dans sa gueule. Sur ordre, celui-ci nage en direction de l'embarcation et donne l'extrémité du cordage au pilote du bateau. Tandis que le maître-chien tire le bateau, le chien nage à côté de l'embarcation.

Dès que le bateau a rejoint la berge, le conducteur appelle son chien.

Pointage

Des points seront retirés si la prise et le lâché de cordage sont approximatifs, de même que l'accompagnement du bateau.

Si le chien ne porte pas le cordage jusqu'au bateau, l'exercice sera noté 0.

2. Récupération d'une personne à partir de la rive

60 points

Requis

- Un assistant en combinaison néoprène.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Une personne simulant la noyade et demandant de l'aide est localisée dans l'eau à 25m de la berge.

Sur ordre du conducteur, le chien nage vers la victime. Dès que la victime a la possibilité de s'accrocher au harnais ou au gilet du chien, l'animal le ramène directement à la berge.

Des commandements de relance, voix ou geste, sont autorisés.

Dès que le chien a ramené la victime au sol, le conducteur va à elle et lui porte assistance.

Pointage

Des points seront retirés si le chien ne nage pas tout droit vers la victime ou ne revient pas directement et perturbe l'assistance à la victime.

Si le chien ne ramène pas la victime, l'exercice sera noté 0.

3. Apporter un dispositif de sauvetage du bateau

20 points

Requis

- Un bateau à moteur et son pilote.
- Un bateau à rames et pilote.
- Cordage 30m de long.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Le binôme est dans le bateau à moteur. Il y a un bateau à rames avec son pilote à une distance de 25m.

Sur ordre du conducteur, le chien saute dans l'eau. Le maître donne le bout de la corde de 30m au chien qui le prend dans sa gueule. Sur un autre commandement, le chien doit nager jusqu'au bateau à rames et donner le cordage au pilote. Tandis que le conducteur tire le bateau à rames jusqu'à son propre bateau, le chien nage à côté du bateau remorqué. Dès que le bateau à rames aborde le bateau moteur, l'assistant le sécurise. Le maître commande à son chien de nager vers lui pour l'aider à remonter à bord.

Pointage

Des points seront retirés si la prise et le lâché de cordage sont approximatifs de même que l'accompagnement du bateau, si le saut dans l'eau est mauvais, si le chien présente des difficultés à nager vers le bateau ou à remonter à bord.

Si le chien ne porte pas le cordage jusqu'au bateau à rames, l'exercice sera noté 0.

4. Récupération d'une personne à partir du bateau

60 points

Requis

- Un bateau à moteur et son pilote.
- Assistant en combinaison néoprène dans l'eau.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Le binôme est dans le bateau à moteur. Une personne simulant la noyade en appelant à l'aide est située à 25m.

Sur ordre du conducteur, le chien saute dans l'eau et nage jusqu'à la personne. Dès que la victime a la possibilité de s'accrocher au harnais ou au gilet du chien, l'animal le ramène, directement et sans aide, au bateau. Dès que le chien est au contact du bateau avec la personne en difficulté, un assistant la remonte. Le conducteur commande à son chien de nager vers lui pour l'aider à remonter à bord.

Pointage

Des points seront retirés si le chien ne nage pas tout droit vers la personne, ne revient pas directement ou montre des lacunes quand il saute dans l'eau, nage vers le bateau ou à la remontée à bord.

Si le chien ne ramène pas l'assistant, l'exercice sera noté 0.

5. Transport d'un bateau en état de naviguer

40 points

Requis

- Un bateau à rames et son pilote.
- Une corde de 3 m, aux extrémités épaisses, accrochée au bateau.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Un bateau à rames à la dérive, dans lequel le pilote est allongé, est localisé dans l'eau à une distance de 25 m de la berge.

Sur ordre du conducteur, le chien nage vers le bateau à la dérive. De lui-même, le chien cherche la corde, la prend dans sa gueule et ramène le bateau à la berge. Dès que le bateau a atteint la rive, le conducteur donne l'ordre au chien de lâcher la corde et de se coucher. Il va ensuite aider le pilote du bateau.

Pointage

Des points seront retirés si le chien ne nage pas tout droit vers le bateau, ne prend pas la corde rapidement ou ne nage pas directement au retour.

Si le chien ne rapporte pas le bateau, l'exercice sera noté 0.

Cette partie du concours prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge

Travail de sauvetage- EAU, échelon B

Critères d'évaluation et nombre de points maximum

| | | |
|------------------|--|------------|
| Cotation maximum | | 200 points |
| Exercice1 | Apporter un dispositif de sauvetage de la rive | 20 points |
| Exercice2 | Ramener une personne depuis la rive | 60 points |
| Exercice3 | Apporter un dispositif de sauvetage depuis un bateau | 20 points |
| Exercice4 | Récupération d'une personne depuis un bateau | 60 points |
| Exercice5 | Transport d'un bateau en panne | 40 points |

Règles générales

Les règles générales de sécurité doivent être appliquées. Tous les participants dans l'eau ou le bateau doivent porter une combinaison néoprène ou un gilet de sauvetage.

Le maître-chien doit porter une combinaison néoprène ou un gilet de sauvetage, le chien doit porter un gilet de sauvetage ou un harnais marin adapté.

Les exercices doivent être réalisés sur une rive spécialement choisie pour que le chien passe la majorité des exercices dans l'eau mais puisse aisément rejoindre la berge.

1. Apporter un dispositif de sauvetage de la rive **20 points**

Requis

- Bateau avec pilote.
- Assistant en combinaison néoprène.
- Bouée de sauvetage avec cordage.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

L'assistant tombe dans l'eau depuis un bateau naviguant parallèlement à la berge à une distance de 40 m, et simule la noyade. Indépendamment de cela le pilote continue sa route.

Le maître-chien lance la bouée dans l'eau en direction de la victime. Sur ordre du conducteur le chien va vers la bouée, s'empare du cordage et emmène le dispositif à la victime qui s'y accroche.

Le chien ramène, sans aide, la victime accrochée à la bouée jusqu'à la berge. Dès que le chien a atteint le sol avec la victime, le conducteur lui porte assistance.

Pointage

Des points seront retirés si le chien effectue une mauvaise prise ou s'il lâche la corde.

Si le chien ne ramène pas la victime, l'exercice sera noté 0.

2. Ramener une personne depuis la rive

60 points

Requis

- Bateau à moteur avec son pilote.
- Assistant en combinaison néoprène.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

L'assistant tombe dans l'eau depuis un bateau naviguant parallèlement à la berge et à une distance de 40 m, et se comporte calmement. Indépendamment de cela le pilote continue sa route.

Sur ordre du conducteur, le chien nage vers le noyé, prends son bras dans sa gueule et le ramène à la berge. Dès que le chien a atteint le sol avec la victime, le conducteur lui porte assistance.

Pointage

Des points seront retirés si le chien ne nage pas tout droit vers la victime, ne revient pas directement ou s'il perturbe les soins.

Si le chien ne ramène pas la victime ou s'il la blesse, l'exercice sera noté 0.

3. Apporter un dispositif de sauvetage depuis un bateau

20 points

Requis

- Bateau à moteur et son pilote.
- Bateau avec pilote et assistant en combinaison néoprène.
- Bouée de sauvetage avec corde.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Le binôme est dans le bateau à moteur. L'assistant tombe dans l'eau depuis un bateau naviguant parallèlement à la berge à une distance de 40 m, et simule la noyade. Indépendamment de cela, le pilote continue sa route.

Le conducteur lance une bouée de sauvetage dans l'eau en direction de la victime. Sur ordre, le chien saute à l'eau, nage vers la bouée et l'apporte à la victime qui s'y accroche. Le chien tire la victime, accrochée à la bouée, au bateau moteur. Dès qu'il a rejoint le bateau, l'assistant remonte la victime. Le conducteur commande au chien de nager vers lui et l'aide à remonter à bord.

Pointage

Des points seront retirés si le chien effectue une mauvaise prise, s'il lâche la corde ou s'il montre des lacunes lorsqu'il saute à l'eau, nage vers le bateau ou à la remontée à bord.

Si le chien ne ramène pas la victime, l'exercice sera noté 0.

4. Récupération d'une personne depuis un bateau

60 points

Requis

- Bateau à moteur et son pilote.
- Bateau avec pilote.
- Assistant en combinaison néoprène.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Le binôme est dans le bateau à moteur. L'assistant tombe dans l'eau depuis un bateau naviguant parallèlement à la berge à une distance de 40 m et se comporte calmement. Indépendamment de cela, le pilote continue sa route. Sur ordre du conducteur, le chien saute dans l'eau, nage vers la victime, prends son bras dans sa gueule et le ramène au bateau sans aucune aide. Dès qu'il a rejoint le bateau avec la victime, l'assistant remonte la victime. Le conducteur commande au chien de nager vers lui et l'aide à remonter à bord.

Pointage

Des points seront retirés si le chien ne nage pas tout droit vers la personne, ne revient pas directement ou montre des lacunes quand il saute dans l'eau, nage vers le bateau ou lors de la remontée à bord.

Si le chien ne ramène pas la victime, l'exercice sera noté 0.

5. Transport d'un bateau en panne

40 points

Requis

- Bateau moteur et pilote, poids environ 1T.
- Une corde d'environ 5 m avec une extrémité épaisse sera accrochée au bateau.
- Passerelle.

Commandements autorisés

Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Règles d'exécution

Le binôme est dans le bateau situé à 40 m du ponton ou d'une passerelle. Sur ordre du conducteur, le chien saute dans l'eau. Le conducteur donne au chien la corde attachée au bateau. Le chien tire le bateau jusqu'à la passerelle. Dès que le chien a rejoint la passerelle, un assistant s'occupe du mouillage. Le conducteur commande au chien de nager vers lui et l'aide à monter sur la passerelle.

Pointage

Des points seront retirés si le chien ne nage pas directement vers la passerelle ou s'il ne prend pas la corde rapidement.

Si le bateau ne rejoint pas la passerelle mais à couvert la moitié de la distance, l'exercice est noté « insuffisant ».

Si moins de la moitié de la distance est réalisée, la note sera 0.

Cette partie du concours prend fin par la présentation de fin d'exercice du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

**BREVET FRANCAIS POUR CHIENS
DE SAUVETAGE**

**OBEISSANCE, DEXTERITE ET TRAVAIL
DE RECHERCHE**

**SURFACE, PISTAGE, DECOMBRES,
AVALANCHE ET EAU**

Brevet Français pour chiens de sauvetage

Règles générales

Le chien doit avoir atteint l'âge de 12 mois révolus et être titulaire du certificat de sociabilité à l'utilisation.

Le Brevet ne peut être réalisé qu'une seule fois.

Pour réussir l'épreuve, le chien doit avoir obtenu au moins 70% des points dans chaque discipline.

Les quotas attribués au Brevet sont de 2 unités.

Le concours consiste en :

- | | |
|---------------------------|------------|
| ➤ Travail de recherche | 100 points |
| ➤ Obéissance et dextérité | 50 points |
| ➤ Total maximum | 150 points |

Obéissance et dextérité

| | | |
|------------------|----------------------------------|-----------|
| Cotation maximum | 50 points | |
| Exercice 1 | suite en laisse | 15 points |
| Exercice 2 | traverser un groupe de personnes | 10 points |
| Exercice 3 | porter et remettre | 15 points |
| Exercice 4 | couché libre | 10 points |

Règles générales

Le début et l'exécution des exercices sont annoncés par le juge ou par une personne désignée par ce dernier.

Le chien doit effectuer les exercices avec entrain et rapidité. En position de base, le chien est assis droit et tout près du conducteur à sa gauche, son épaule se trouve à la hauteur du genou du conducteur.

1. Suite en laisse

15 points

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour « marcher au pied ».

Règles d'exécution

L'ordre peut être donné à chaque départ. Le conducteur se présente auprès du juge avec le chien en laisse en position de base. La laisse est tenue sans tension de la main gauche. Au commandement vocal, le chien doit quitter sa position de base et suivre le conducteur attentivement, avec entrain et droit du côté gauche du conducteur. L'épaule du chien doit rester à la hauteur du genou du conducteur.

A l'arrêt du conducteur, le chien doit s'asseoir immédiatement de lui-même. Le chien qui reste en retrait, devance ou s'écarte est à pénaliser. De même une attitude hésitante du conducteur lors des changements de direction est à pénaliser. Un quart de tour à gauche, un quart de tour à droite, un demi-tour et deux arrêts doivent être démontrés pendant la suite. En fin d'exercice, la laisse est à détacher.

Deux coups de feu (calibre 6 - 9 millimètres) et des bruits de moteur sont employés comme distraction pendant la suite. Le chien doit rester indifférent aux coups de feu. Si le chien se montre peureux aux coups de feu ou aux bruits, il sera disqualifié. Si le chien devient agité aux coups de feu, mais reste sous contrôle du conducteur, il ne sera que pénalisé. Seul un chien indifférent à toutes les formes de bruits et aux coups de feu peut obtenir un maximum de points. Les chiens agressifs ou peureux sont exclus du concours.

2. Traverser un groupe de personnes

10 points

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour « marcher au pied ».

Règles d'exécution

A l'ordre du juge, le conducteur et le chien sans laisse traversent un groupe en mouvement d'au moins quatre personnes.

Au retour, le conducteur s'arrête au moins une fois dans le groupe.

3. Porter et remettre le chien

15 points

Commandements autorisés

Un commandement ou signe visuel pour prendre « la position de base ».

Règles d'exécution

Le conducteur ou une autre personne soulève le chien du sol ou d'une position élevée (par exemple : une table), et le porte sur une distance de 10 mètres et le remet à une deuxième personne qui porte le chien pendant 10 mètres avant de le remettre au sol. **Le conducteur accompagne la deuxième personne.** Il peut parler au chien, mais ne peut toucher son chien. A l'ordre du juge, le conducteur rappelle le chien, qui se met immédiatement en position de base.

Le chien ne peut montrer aucune agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante. Lors du transport, le chien doit pouvoir bouger sa queue librement.

4. Coucher libre

10 points

Commandements autorisés

Un commandement ou un signe visuel pour le « coucher ».

Un commandement ou un signe visuel pour « assis ».

Règles d'exécution

Au début, le conducteur met le chien « coucher » à l'endroit indiqué par le juge. Ni la laisse ni aucun objet ne peut être laissé près du chien. Le conducteur s'éloigne d'au moins 30 pas, s'arrête et se tourne face au chien.

Le chien doit se maintenir dans la position **couchée** sans intervention du conducteur durant **1 minute**.

A l'ordre du juge, le conducteur rejoint le chien et se met du côté droit du chien. A l'ordre du juge, le conducteur donne le commandement vocal pour « l'assis ». Le chien s'assoit rapidement et droit.

L'épreuve se termine par la présentation de fin d'exercice du conducteur et par l'annonce du résultat par le juge.

Travail de recherche

Cotation maximum

100 points

Règles d'exécution

Les disciplines Pistage, Décombres, Surface, Avalanche et d'Eau, en ce qui concerne le Brevet, reste identique à la discipline du test de qualification.

Addendum

Abréviations

FCI Fédération Cynologique Internationale
FCI-OCN organisation cynologique nationale membre de la FCI

Schéma 1: Suite en laisse et suite sans laisse, test de qualification

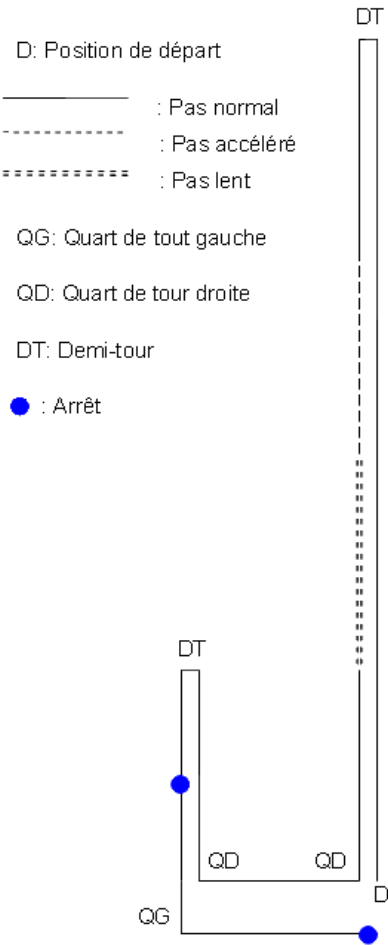


Schéma 2: Suite sans laisse, niveau A en B

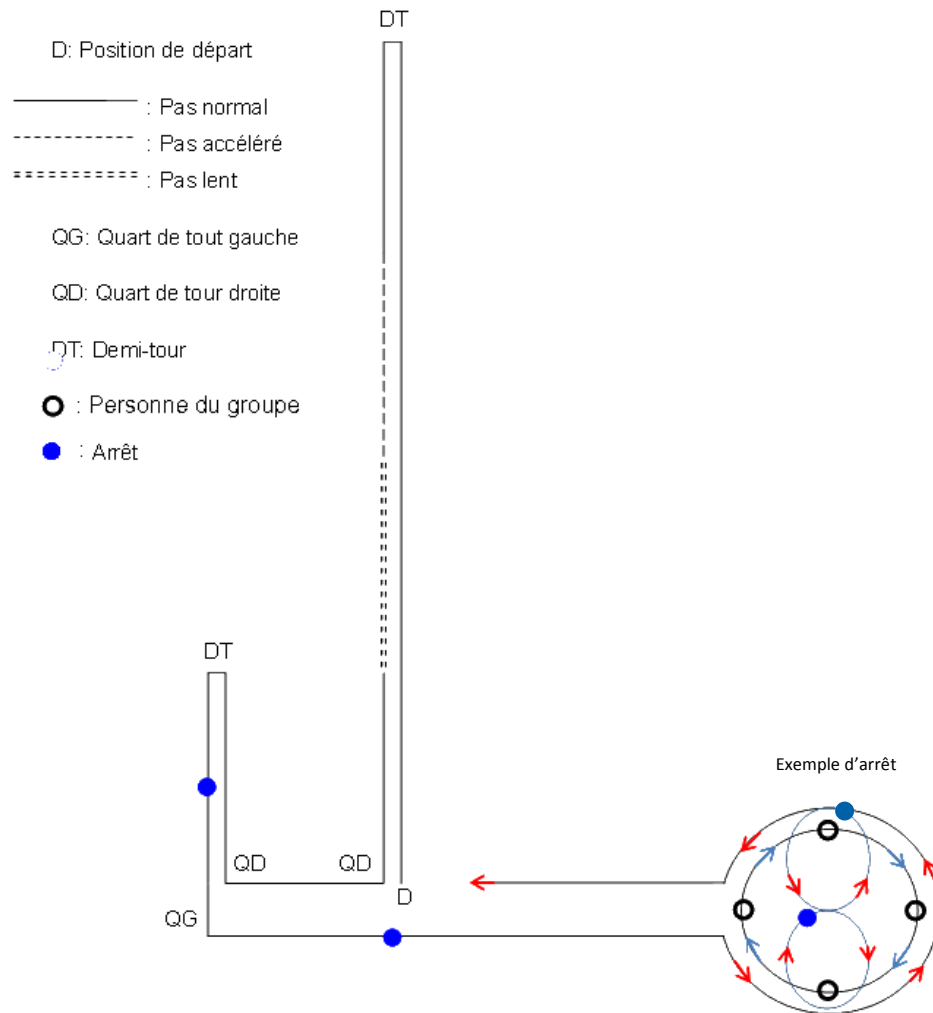


Schéma 3: Contrôle à distance

D: Position de départ

